Table des matières

INTRODUCTION **2**

CONSEIL COMMUNAL **3**

LISTE 3
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL 4
COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL 5
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2017 6
MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS 8
VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2017 9

MUNICIPALITÉ **10**

ORGANISATION 10
DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ART. 18 11
AUTORISATION DE PLAIDER 11
ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS 11
D'IMMEUBLES 11
PREAVIS BOUCLES 12
COMMISSIONS MUNICIPALES 15
RAPPORTS DES COMMISSIONS MUNICIPALES 17

ADMINISTRATION GÉNÉRALE **24**

PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ 24
SECRÉTARIAT MUNICIPAL 25

RESSOURCES HUMAINES **28**

BÂTIMENTS COMMUNAUX **30**

FORÊTS **33**

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT **35**

SERVICE DES TRAVAUX 35
SERVICE DES PARCS ET JARDINS 38
RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES 39

URBANISME **40**

FORMATION – SANTÉ PUBLIQUE **42**

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE 42

SÉCURITE PUBLIQUE - SPORTS **45**

POLICE 45
CONTRÔLE DES HABITANTS 50
SERVICE DU FEU 54

SERVICES INDUSTRIELS **65**

SERVICE DES EAUX 65
STEP 66

CONCLUSIONS **67**

FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2017 ..... **68**

INTRODUCTION

PREAVIS 2018-04

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE BEX AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2017

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Bex du 27 avril 2016,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2017 ainsi que les comptes communaux tels qu'arrêtés au 31 décembre 2017.

CONSEIL COMMUNAL

LISTE

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31décembre 2017 (législature 2016 - 2021)

ARIMONDI	Francesco	LUISIER	Fabienne
ATHANASIADES	Pierre	MAENDLY	Eric
AVIOLAT	Denis	MARLETAZ	Jean-Philippe
BIELMAN SANCHEZ	Anne	MARLETAZ	Marine
BLATTIVILLALON	Christine	MARSDEN	Marianne
BOCHERENS	Alain	MATILE	Tristan
BOLLI	Rolf	MEILI	François
BUSSIEN	Chantal	MOESCHING-HUBERT	Sandrine
CARMINATI	Pierre	MONNARD	Vincent
CHERIX	Lionel	MOREILLON	Valentine
CHERIX	Reynold	MORET	Valérie
CHERUBINI	Alberto	MOREX	Nathalie
COMTE-AEBISCHER	Eliane	MUNDLER	Marc
COSANDEY	Yves	NATER	Rémy
CRETTON	Annelise	NOEL	Xavier
CROSET	Michel	PANGJAJ	Sylejman
DROZ	Pierre	PAYOT	Martine
DUBOIS	Carmen	PFUND	Nicolas
DUPERTUIS	Michael	PICHARD	Loïc
DUPONT BONVIN	Odette	ROESLER	Christoph
ECHENARD	Pierre	ROUVE	Olivier
FORESTIER	Josette	RUSSO	Anna
FUCHS	Circé	SARDA	Philippe
GILLARD	François (fils)	SCHWAB	Benjamin
GOETSCHMANN	Colette	TABAC	Laure-Reine
GRAND	Christophe	THEVENAZ	Marc
GUERIN	Baptiste	TORNARE	Bastien
GUERIN	Carole	WARPELIN-STANGL	Judith
HEDIGER	Patricia	WENGER	Urs
KOHLI	Marielle	ZUBER	Sylviane

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

DU 1ER JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018

Président
MATILE Tristan

1er vice-président
DROZ Pierre

2ème vice-présidente
FUCHS Circé

Scrutateurs
ROUVE Olivier
ATHANASIADES Pierre

Scrutateurs suppléants
MONNARD Vincent
MARLETAZ Jean-Philippe

Secrétaire
GUERIN Carole

Huissière
REYMOND Nathalie

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION DES FINANCES

M.	ROESLER Christoph (président)
M.	CHERIX Lionel
M.	DUPERTUIS Michael
M.	NOEL Xavier
M.	MARLETAZ Jean-Philippe
Mme	MARSDEN Marianne
Mme	RUSSO Anna

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPOSITION COMMUNALE

M.	GILLARD François
M.	MUNDLER Marc
M.	NOEL Xavier

COMMISSION DE GESTION

Mme	BLATTI-VILLALON Christine
M.	COSANDEY Yves
Mme	CRETTON Annelise
Mme	KOHLI Marielle
Mme	MOREX Nathalie
M.	SCHWAB Benjamin
Mme	WARPELIN Judith

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

Mme	DUPONT-BONVIN Odette
Mme	GUERIN Carole
M.	MAENDLY Eric
Mme	MOESCHING-HUBERT Sandrine
M.	PICHARD Loïc

DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES ILES D'AMONT

M.	CARMINATI Pierre
M.	GUERIN Baptiste
M.	MARLETAZ Jean-Philippe
M.	MUNDLER Marc
M.	THEVENAZ Marc

Suppléante :

Mme	BLATTI VILLALON Christine

DÉLÉGATION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS »

M.	AVIOLAT Denis
M.	CARMINATI Pierre
M.	CHERIX Reynold
Mme	CRETTON Annelise
M.	MUNDLER Marc

DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

M.	ROESLER Christoph

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2017

En 2017, le Conseil communal a tenu 4 séances au cours desquelles la Municipalité a présenté 12 préavis.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2017

SÉANCE DU 8 MARS 2017

Décide :
après acceptation de 2 amendements, par 42 oui, 7 non et 4 abstentions :

- d'adopter le Plan Partiel d'Affectation « Le Glarey II » et son règlement d'application tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 2 juillet au 31 juillet 2016 ;
- d'approuver les modifications apportées au PPA « Le Glarey II » lors des séances de conciliation avec les opposants (version du 4novembre 2016) ;
- d'approuver les réponses aux opposants et de lever les oppositions.

Autorise :

- la Municipalité à créer un écopoint au droit du parc du Crétel et en bordure de la route de la Servanne.

Refuse et renvoie :

- à la Municipalité le préavis n° 2017/01 concernant la création d'un trottoir franchissable au Châtel-sur-Bex.

Nomme :

- Mme Annelise Cretton, nouveau membre de la commission de gestion en remplacement de M. Urs Wenger, démissionnaire.

Soutient :

- le postulat de la Commission Glarey II « Planification urbaine à l'horizon 2030 ».

SÉANCE DU 21 JUIN 2017

Assermente :

- Mme Colette Goetschmann(UDC).

Décide :

- d'adopter la modification du Plan Partiel d'Affectation de Perruet et de son règlement d'application tels qu'ils ont été soumis à l'enquête du 23 juillet au 21 août 2016 (moyennant les modifications approuvées par les opposants en tenant compte de l'amendement) ;
- d'approuver les modifications apportées au PPA « Perruet » lors de sa séance de conciliation avec les opposants ;
- d'adopter les propositions de réponses aux opposants et de lever les oppositions et remarques ;
- d'autoriser la Municipalité à créer un trottoir à la route de l'Infirmerie et au chemin des Arembords, avec deux places d'évitement.

Accepte :

- la réponse de la Municipalité au postulat « Planification urbaine à l'horizon 2030 » ;
- la réponse de la Municipalité à l'observation n° 1 « Nous demandons qu'une étude de développement du mobilier urbain soit effectuée, notamment par la pose de bancs publics adaptés afin de stimuler la mobilité douce et les rencontres » ;
- la réponse de la Municipalité à l'observation n° 2 « Nous demandons à la Municipalité d'établir et de privilégier les descriptifs de fonction (emploi type) dans un premier temps pour les chefs de service et dans un deuxième temps pour toute l'administration. Ce mode de faire donnant une base utilisable pour les mises au concours des postes, sans que des changements de processus internes ne les affectent » ;
- la réponse de la Municipalité à l'observation n° 3 « Nous demandons que dans un premier temps des conventions écrites soient rédigées avec toutes les sociétés qui bénéficient d'un local communal pour leurs propres besoins » ;
- la réponse de la Municipalité à l'observation n° 4 « Nous demandons que la Municipalité étudie toutes les possibilités pour revaloriser nos appartements afin d'avoir un meilleur rendement de nos biens » ;
- la réponse de la Municipalité au vœu n°1 « Afin de sécuriser et de fluidifier le trafic à l'abord du complexe de la Servanne, nous pensons qu'il serait judicieux que des patrouilleurs scolaires soient mis en place » ;
- de ne pas classer la motion François Gillard, du 23 juin 2015, intitulée « La circulation dans notre hameau des Dévens » ;

- de ne pas classer le postulat Lionel Cherix, du 14 décembre 2016, concernant l'amélioration et l'agrandissement des jardins d'enfants ;
- les comptes 2016.

Classe :
- la motion Annelise Cretton, du 27 juin 2012, intitulée « Office du tourisme ».

Refuse :
- de classer le postulat du groupe Avançons, du 6 mai 2015, intitulé « Eclairage public au bas du Châtel ».

Nomme :
- le bureau 2017 – 2018.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2017

Assermente :
- M. Michael Dupertuis (OUV) et M. Sylejman Pangjaj (SOC).

Nomme :
- M. Jean-Philippe Marlétaz (SOC) nouveau membre de la commission des finances, en remplacement de M. Jacques-Olivier Budry, démissionnaire ;
- M. Christoph Roesler (UDC) nouveau membre au Conseil d'établissement, en remplacement de Mme Catherine Cosandey, démissionnaire.

Décide :
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de création d'une bande longitudinale pour piétons avec nouvel éclairage public au Châtel-sur-Bex ;
- d'autoriser la Municipalité à signer une promesse d'achat en vue d'acquérir pour le prix de fr. 1'030'750.-- + les frais la parcelle n° 61 de la Commune de Bex de 10'580 m^2, promesse subordonnée à la légalisation de ce terrain en zone d'utilité publique construite et à établir un PPA en vue de légaliser cette parcelle en zone d'utilité publique construite ;
- d'autoriser la Municipalité à vendre pour le prix de fr. 3'200'000.-- les installations du chauffage à distance du Pré-de-la-Cible et de louer les locaux qui abritent ces installations pour la somme de fr. 10'000.-- par an.

Refuse :
- le postulat de Mmes les conseillères Anne Bielman et Annelise Cretton intitulé « Titiller les yeux et les papilles gustatives ».

Renvoie :
- à la Municipalité pour étude le postulat du Groupe Avançons intitulé « Concept de nos besoins scolaires ».

Accepte :
- la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la conseillère Sandrine Moesching-Hubert intitulée « Cannabis légal, prévention SVP ! ».

SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2017

Assermente :
- M. Christophe Grand (SOC).

Nomme :
- M. Michael Dupertuis (OUV) au sein de la commission des finances en remplacement de M. Marc Mundler, démissionnaire.

Décide :
- d'adopter la zone réservée (plan + règlement) selon l'article 46 LATC et d'admettre les propositions de réponses aux oppositions enregistrées lors de l'enquête publique telles qu'elles figurent au chapitre 5 du présent préavis et de lever les oppositions ;
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement d'un dojo pour la pratique de sports de combat dans une partie du bâtiment ex-vinicole, de ne plus verser à l'Aikido Club la subvention annuelle de fr. 10'000.-- relative à l'allègement de son loyer une fois cette salle disponible ainsi que de signer une convention d'utilisation avec un comité fédérant toutes les sociétés sportives concernées au prorata de leur utilisation de la salle ;
- d'autoriser la Municipalité à créer un écopoint au parc Ausset.

Accepte :
- les conclusions du rapport de la commission chargée de rapporter sur le projet de modification du Règlement du conseil par Mme la conseillère Annelise Cretton ;
- le budget 2018.

Prend en considération :
- le postulat de M. le conseiller Michael Dupertuis intitulé « Conséquences de l'usage du glyphosate par la Commune de Bex ».

Renvoie :
- à la Municipalité le postulat du groupe Avançons intitulé « Mobilité douce dans la Commune de Bex » ;
- à la Municipalité la motion du groupe PLR « Une piste de ski de fond attrayante ».

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS

Motion François Meili, du 2 mai 2007, concernant la route industrielle DP1046 entre la carrosserie anciennement Jeampierre et le passage sous-voies des CFF :

L'amélioration de cette artère n'est pas encore à l'agenda mais sera étudiée dans le cadre de la réfection de la gare et de la réalisation du nouveau passage inférieur, entre 2019 et 2021.

Motion Pierre Carminati, du 27 juin 2007, concernant la route qui va de Vasselin à la Pâtissière :

L'étude pour évacuer les eaux claires en direction du Courset à la hauteur du croisement route de Vasselin - route de l'Aumônerie est en cours et un caniveau pourrait être installé à cet endroit pour éviter que la route serve de coulisse sur le reste de sa longueur. D'autre part, le service des travaux suit régulièrement la surface bitumineuse de ce tronçon et veille à ce qu'il reste dans un état satisfaisant.

Motion Christophe Siméon, du 1er décembre 2010, intitulée « Motion pour l'adaptation du Stand de Vauvrise en refuge communal » :

Le préavis relatif à cet objet devrait être déposé pour la séance du mois de juin 2018.
La Municipalité propose de classer cette motion.

Motion Marielle Kohli, du 21 septembre 2011, intitulée « Développement d'une nouvelle déchetterie » :

Cet objet figure au plan financier pour 2022. Par ailleurs, l'amélioration des écopoints dans la commune se poursuit par l'installation de containers de type Viliger enterrés pour les ordures, le verre et le papier. Le passage en déchetterie ne devrait donc subsister à terme que pour les encombrants, la ferraille et les inertes.

Postulat du parti Avançons, du 29 octobre 2014, intitulé « Pour l'amélioration et la sécurisation du site de la piste Vita » :

Comme relevé en 2017, la Municipalité recherche une solution pour améliorer l'accueil des visiteurs, par exemple en aménageant un point d'eau et des WC. Elle n'a pas encore entrepris cette étude mais s'engage à demander prochainement au Canton l'autorisation de procéder à un tel aménagement.

Postulat du groupe Avançons, du 6 mai 2015, intitulé « Eclairage public au bas du Châtel » :

L'installation de l'éclairage public est en cours ensuite de l'adoption par le Conseil communal du préavis n° 2017/07 relatif à la création d'une bande longitudinale pour piétons avec nouvel éclairage public au Châtel-sur-Bex. La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion François Gillard, du 23 juin 2015, intitulée « La circulation dans notre hameau des Dévens » :

Les ralentisseurs prévus selon entente avec les habitants des Dévens seront posés lors des travaux de pose de la conduite d'adduction des eaux de la Rippaz à Ollon.
La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat Lionel Cherix, du 14 décembre 2016, concernant l'amélioration et l'agrandissement des jardins d'enfants :

L'entretien et l'amélioration se font au fur et à mesure des besoins. La cabane du parc Robinson, qui servait de fumoir, a été éliminée et un nouveau jeu installé. Par ailleurs, l'aménagement de parcs de jeux est exigé lors de chaque construction nouvelle ou rénovation importante, conformément au règlement du plan d'extension communal et de la police des constructions. Lors de la construction de l'écopoint du Crétel, le parc du Pont Buttin a été réaménagé. De plus, une extension du parc Robinson sera réexaminée compte tenu des mutations immobilières en cours, les parcelles sises au sud de ce dernier n'étant pas propriétés communales.
La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti Avançons, du 25 octobre 2017, intitulé « Concept de nos besoins scolaires » :

Un groupe de travail a été désigné lors du renouvellement du Conseil d'établissement, au printemps 2017, pour examiner cet objet. L'étude est en cours, menée conjointement par la Municipalité et les instances scolaires.

Postulat du parti Avançons, du 6 décembre 2017, intitulé « Circulation responsable et « mobilité douce » pour tous dans notre village de Bex » :

La Municipalité a bien compris la préoccupation des auteurs du postulat et saisit chaque opportunité pour améliorer la mobilité des piétons et des cycles, notamment par la création de trottoirs. Elle étudie actuellement le réaménagement de la route d'Aigle.

Motion Philippe Sarda, du 6 décembre 2017, intitulé « Une piste de fond attrayante » :

La responsabilité de l'entretien et de l'amélioration de la piste incombe au Ski Club de Bex et au groupement des ski-clubs de l'Avançon, qui confirment que cette proposition n'est pas utile.
La Municipalité propose de classer cette motion.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2017

VOTATIONS FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 12 FÉVRIER 2017

Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

Participation : 44.16%

Oui : 1'187 - Non : 633 - Blancs : 16 - Nul : 1

Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

Participation : 44.04%

Oui : 1'239 - Non : 552 - Blancs : 40 - Nul : 1

Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)

Participation : 43.97%

Oui : 797 - Non : 956 - Blancs : 75 - Nul : 1

Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Participation : 42.84%

Oui : 948 - Non : 783 - Blancs : 50 - Nul : 1

ÉLECTION DU GRAND CONSEIL DU 30 AVRIL 2017

Sont élus pour l'arrondissement électoral d'Aigle : Susanne JungclausDelarze, Eliane Desarzens, Circé Fuchs, Grégory Devaud, Nicolas Croci-Torti, Aurélien Clerc, Alberto Cherubini, Pierre-Yves Rapaz et Pierre Alain Favrod

Participation : 38.06%

Valables : 1'574 - Blancs : 8 - Nuls : 15

ELECTION DU CONSEIL D'ETAT DU 30 AVRIL 2017 (1ER TOUR)

Participation : 37.68%

Valables : 1'545 - Blancs : 12 - Nuls : 24

ELECTION DU CONSEIL D'ETAT DU 21 MAI 2017 (2EME TOUR)

Participation : 35.40%

Valables : 1'459 - Blancs : 12 - Nuls : 20

VOTATION FEDERALE DU 21 MAI 2017

Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

Participation : 40.36%

Oui : 1'182 - Non : 492 - Blancs : 16 - Nul : 1

VOTATION FEDERALE DU 24 SEPTEMBRE 2017

Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)

Participation : 42.18%

Oui : 1'626 - Non : 136 - Blancs : 20 - Nuls : 2

Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

Participation : 42.23%

Oui : 876 - Non : 870 - Blancs : 37 - Nuls : 3

Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

Participation : 42.23%

Oui : 831 - Non : 909 - Blancs : 43 - Nuls : 3

MUNICIPALITÉ

ORGANISATION

En 2017, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence	:	M. ROCHAT Pierre, syndic
1ère vice-présidence	:	M. RAPAZ Pierre-Yves, conseiller municipal
2ème vice-présidence	:	Mme DESARZENS Eliane, conseillère municipale

Administration générale & Finances
Ressources humaines, assurances
Communication, informatique
Transports publics

M. Pierre Rochat, syndic
(remplaçant : 1er vice-président)

Domaines & Bâtiments
Prévoyance sociale
Bâtiments communaux, chauffage à distance
Domaines, vignes, terrains
Carrières, gravières

M. Jean-François Cossetto
(remplaçante : ElianeDesarzens)

Urbanisme
Police des constructions
Affaires culturelles
Cité de l'énergie

M. Pierre Dubois
(remplaçant : DanielHediger)

Travaux & Environnement
Forêts, alpages, cours d'eau, parcs et jardins
Routes, éclairage public
Ordures ménagères, compost

M. Pierre-Yves Rapaz
(remplaçant : EmmanuelCapancioni)

Formation & Santé publique
Ecoles, bâtiments scolaires, concierges
Petite enfance, temples et cultes, bibliothèque
Transports scolaires, accueil et intégration

Mme Eliane Desarzens
(remplaçant : Jean-FrançoisCossetto)

Sécurité publique
Police, contrôle des habitants
SDIS, PCi, militaires, sports
Cimetière et inhumations

M. Daniel Hediger
(remplaçant : Pierre Dubois)

Services industriels
Eaux, captages, énergies
Tourisme
Épuration, abattoirs, déchets carnés

M. Emmanuel Capancioni
(remplaçant : Pierre-Yves Rapaz)

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ART. 18

AUTORISATION DE PLAIDER

L'autorisation de plaider est remise à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune ou directement à l'instance concernée lorsqu'un dossier fait l'objet d'une procédure devant les tribunaux.

Les dossiers suivants ont été traités en 2017 :

- recours Estelle Golay et consorts c/décision de la Municipalité de Bex du 2 mars 2017 autorisant à bien plaire la pose d'un double container de chantier sur la propriété de Rivarotte SA ;
- recours SI FREDAL SA c/décision de la Municipalité de Bex du 16 février 2017 refusant de délivrer le permis de transformer le « Chalet Ruchonnet » aux Plans-sur-Bex, des décisions du Service du développement territorial et de la Direction générale de l'environnement du 31 janvier 2017 ;
- recours Fondation des Mines de Sel de Bex c/décision de la Direction générale de l'environnement du 1er mai 2017 refusant d'entrer en matière pour le subventionnement du projet de protection de l'entrée de la galerie des Mines de Sel ;
- recours Myriam Berberat c/ décision de la Municipalité de Bex du 20 juillet 2017 levant son opposition et autorisant la démolition d'un rural et la construction d'un immeuble d'habitation sur la parcelle n° 1104, propriété de GRPI SA ;
- recours KORMA SA c/décision de la Municipalité de Bex du 25 août 2017 ordonnant l'inspection du bâtiment ECA 1105, sis au chemin de la Scie 2, à Bex ;
- recours d'un membre du personnel communal c/ décision de la Municipalité de Bex du 19 octobre 2017 de lui adresser un avertissement pour cause de non-respect des normes de sécurité.

ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES

Au cours de l'année 2017, la Municipalité a produit l'autorisation d'acquérir ou d'aliéner des immeubles que lui a accordée le Conseil communal pour la durée de la législature à l'occasion de :

- la division de la parcelle n° 149 propriété de la Commune de Bex et la cession d'une surface de 23 m^2 à Mmes et MM. AnneliseHäfeli, Claudine Kallenberger, Jeanne Marthaler, René Vuilleumier, Jean-Paul Vuilleumier et Fernand Vuilleumier, en échange d'une surface de 21 m^2 de la parcelle n° 148 propriété des prénommés (rectification des limites ensuite de la démolition de l'ancienne salle de gym) ;
- la cession gratuite à la Commune de Bex et rattachement à son domaine public n° 1184 de 245 m^2 de la parcelle n° 4176 propriété de Mme et MM. Martine, Denis et Daniel Cherix, à Frenières, et constitution par les prénommés d'une servitude personnelle – empiètement d'ouvrage, en faveur de la Commune de Bex ;
- la cession à la Commune de Bex de la parcelle n° 1338 propriété de M. Christian Dufresne, au lieu-dit Valentine, et échange avec la parcelle n° 6741 propriété de la Commune, résultant de la division de la parcelle n° 1304 sise au lieu-dit Valentine ;
- la modification de l'exercice de la servitude de superficie en faveur de M. Cédric Frossard sur la parcelle communale n° 4853 à Anzeinde par la suppression de l'obligation de laisser l'écurie à la libre disposition de la Commune de Bex, cession par M. C. Frossard de la servitude susmentionnée à M. Raymond Prudent et prolongation de la dite servitude pour une nouvelle durée de 30 ans dès signature de l'acte, renouvelable pour 30 ans et aux mêmes conditions.

PREAVIS BOUCLES

Construction de nouveaux vestiaires pour le FC Bex

Le retour des soumissions étant plus bas que ce qui avait été devisé au niveau génie civil, il a été possible de faire les travaux et achats supplémentaires suivants :

- achat de 2 tondeuses automatiques ;
- pose d'une nouvelle conduite d'eau potable en PE 90 depuis le fond du terrain n° 2 ;
- achat de 2 enrouleurs pour l'arrosage des terrains ;
- création d'une terrasse devant la buvette ;
- modification du talus entre les terrains n° 2 et 3 (avant le muret très dégradé).

Financièrement, ce chantier a été bien maîtrisé. Le solde net à amortir de 2,2 millions est celui budgété alors que la subvention du Fonds du sport est de fr. 164'000.-- inférieure à celle pouvant être espérée sur la base des critères en vigueur lors de l'établissement du préavis.

Désignation	Montants selon préavis 2016/01	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux préparatoires	111'500.--	40'286.90	-71'213.10
Bâtiment	2'132'000.--	2'041'924.55	-90'075.45
Aménagements extérieurs	106'500.--	139'641.75	33'141.75
Frais secondaires	64'000.--	59'069.55	-4'930.45
Ameublement et décoration	104'000.--	72'205.20	-31'794.80
Total TTC (TVA 8% incluse)	2'518'000.--	2'353'127.95	**-164'872.05**
Subvention Fonds du sport prévue	-314'000.--		
Subv. Fonds du sport 1ère tranche reçue		-75'000.--	
Subv. Fonds du sport 2ème tranche à recevoir		-75'000.--	
Total	**2'204'000.--**	**2'203'127.95**	**-872.05**

Création d'un trottoir à la route de l'Infirmerie et au chemin des Arembords

Le chantier s'est bien déroulé et l'adjudicataire avait une offre de 14.2 % inférieure à notre estimation.

Le coût de cette réalisation s'élève donc à fr. 96'098.60 au lieu des fr. 112'000.-- préavisés.

Ecopoint Parc du Crétel – Route de la Servanne

Petit chantier dont la principale économie provient du prix des cuves qui est inférieur de fr. 6'000.-- à notre estimation. Une adjudication basse du génie civil et le travail de l'équipe communale expliquent le reste de la différence entre le coût effectif de fr. 34'277.--et celui du préavis de fr. 50'000.--.

Mise en séparatif du hameau de Frenières

Le chantier s'est bien déroulé. Notre mandataire a bien su gérer les coûts et nous avions une entreprise compétente sur place ainsi qu'une très bonne collaboration avec les habitants du hameau.

Malgré la réalisation d'un tronçon supplémentaire à l'entrée du hameau et diverses interventions non prévues initialement, les travaux de génie civil ont coûté environ fr. 40'000.-- de moins que budgétisés.

Le dépassement du poste « appareillage eau potable » est dû au remplacement de 40 mètres de conduites supplémentaires à l'entrée du village.

Compte tenu de la subvention encaissée, le crédit net utilisé s'élève à fr. 621'000.-- en chiffre rond et sera amorti sur 30 ans à raison de fr. 21'700.-- par an, la 1ère fois le 31 décembre 2017.

Désignation	Montants selon préavis 2015/10	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux de génie civil	515'000.00	476'665.05	-38'334.95
Honoraires ingénieur civil	65'500.00	63'525.55	-1'974.45
Appareillage eau potable	50'000.00	63'380.35	13'380.35
Géomètre	5'000.00	6'944.45	1'944.45
Divers et imprévus	25'000.00	1'672.05	-23'327.95
Total (HT)	**660'500.00**	**612'187.45**	**-48'312.55**
TVA 8%	52'840.00	48'975.00	
Total (TTC)	713'340.00	661'162.45	
Subvention ECA epot (TTC)		-40'395.00	
Total arrondi (TTC)	**715'000.00**	**620'767.45**	**-94'232.55**

Mise en conformité de la cuisine de l'Hôtel de Ville

L'agrandissement et la mise en conformité de cette cuisine ont été effectués à satisfaction selon le planning prévu et le budget a été respecté puisque le coût effectif des travaux s'élève à fr. 287'950.50 et est d'environ fr. 10'000.-- inférieur à nos prévisions.

Complexe scolaire de la Servanne

Rappelons que trois préavis ont été nécessaires pour assurer le financement de ce complexe, soit :

préavis n° 2010/06 : pour le concours d'architecture fr. 250'000.--,
préavis n° 2012/11 : pour crédit d'étude fr. 1'600'000.--,
préavis n° 2013/06 : pour financer la construction fr. 22'600'000.--,

soit au total fr. 24'450'000.--.

Si les dépenses relatives aux préavis de 2010 et 2012 ont été conformes aux coûts estimés, ce ne fut vraiment pas le cas pour le budget établi pour la construction.

Pour rappel, surprise par les 22,6 millions articulés au lieu des 16 à 18 espérés, la Municipalité avait demandé au bureau Ferrari de mandater une société spécialisée dans l'appréciation du coût de projets, afin de contrôler si son estimation était surévaluée ou non ; verdict de cette dernière : non, vous n'arriverez certainement pas à moins !

L'écart d'appréciation avec ce que fut la réalité s'explique vraisemblablement par le fait que les prix de la construction dans l'Est vaudois sont en général plus bas que ceux pratiqués dans l'arc lémanique et que la concurrence était forte lors du lancement des soumissions.

Toujours est-il qu'une fois la difficile étape de l'admission du coût franchie, cela a facilité la tâche de l'exécutif et du législatif qui n'ont plus eu à revoter de crédit jusqu'à la fin de l'aventure qui peut se résumer ainsi :

- à ce jour, le coût global s'élève à fr. 23'398'500.17. Bien qu'une garantie d'environ fr. 53'000.-- sera versée en 2018 par l'ECA pour dégâts dus au foehn, ce sont bien ces 23,4 millions qu'il faut considérer comme le coût final de ce complexe scolaire ;

- n'avaient pas été inclus dans les 24,45 millions de dépenses votées :
  - quatre classes supplémentaires (aile sud-ouest),
  - la zone sportive (environ fr. 805'000.--) et
  - le couvert des classes enfantines sur salle de sports (fr. 212'000.--).

Ce compte d'investissement est désormais bouclé.

Remplacement du Métrac

La demande de crédit de fr. 180'000.-- pour l'achat de ce véhicule était basée sur un Métrac à moteur « euro 5 ». Ce modèle n'étant plus disponible, c'est un Métrac à moteur « euro 6 » qui fut acheté pour fr. 189'155.--. L'acceptation de ce rapport valide ce dépassement.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES NATURALISATIONS

HEDIGER	**Daniel**
BLATTI VILLALON	Christine
BOLLI	Rolf
PAYOT	Martine
PROGIN	Nicolas
ROUVÉ	Olivier
WARPELIN	Judith
ZUBER	Sylviane

COMMISSION DE JUMELAGE AVEC TUTTLINGEN

CORTHAY	**Angelica**
BOCHUD	Christian
BROGLI	Roseline
COMTE	Eliane
DESARZENS	Eliane
RAPAZ	Christine
ROCHAT	Pierre
SANDELL	JeanSerge

COMMISSION CULTURELLE

DUBOIS	**Pierre**
ARIMONDI	Franco
DROZ	Pierre
PASSELLO	Valérie
ROUVÉ	Olivier
TINTURIER	Fernand
WENGER	Urs

COMMISSION PARCOURS CULTUREL

DUBOIS	**Pierre**
BERNEY JAQUEROD	Myriam
BIELMAN SANCHEZ	Anne
CRETTON	Annelise
MOTTET	Dominique
PIRON	Marlène

COMMISSION DES SPORTS

HEDIGER	**Daniel**
CANNISTRA	Carmen
CROCI-TORTI	Nicolas
CROSET	Michel
DAUPHIN	Charles
HEDIGER	Patricia
KÄSER	Reto
PAYOT	Martine
PFUND	Nicolas
PROGIN	Nicolas
SARDA-LÉGARÉ	Sophie
ZEITER	Pierre-Alain

COMMISSION DES TRANSPORTS

ROCHAT	**Pierre**
COSANDEY	Catherine
DEVANTHÉRY	Pascal
MEYER	Frédéric
PASCHE	Daniel
SARDA	Philippe

COMMISSION RELATIVE À L'AVENIR DE L'ANCIEN STAND DE VAUVRISE

COSSETTO	**Jean-François**
CHERIX	Reynold
ECHENARD	Pierre
FUCHS	Circé
MORET	Valérie
PFUND	Nicolas

COMMISSION D'URBANISME

DUBOIS	**Pierre**
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
CAPANCIONI	Emmanuel
ECHENARD	Pierre
FANKHAUSER	David
FOURNIER	Pascal
ROCHAT	Michel
ROESLER	Christoph

En qualité de consultant :

RICKLI	Jean-Daniel

COMMISSION DE CIRCULATION

HEDIGER	**Daniel**
BRIDEVAUX	Christian
CANAPA	Mario
CHERIX	Daniel
DUBOIS	Pierre
MAILLARD	Charles-Francis
MATILE	Tristan
MEILI	François
MORET	Valérie
RAPAZ	Pierre-Yves

COMMISSION DES AVALANCHES

RAPAZ	**Pierre-Yves**
BRAND	Willy
BRIDEVAUX	Christian
HEDIGER	Daniel
MORATTEL	Diane
PABST	Luc
PERRIN	Grégoire
RAVUSSIN	Henri
ROCHAT	Jean-François
RUCHET	Claude

COMMISSION DE SALUBRITÉ ET DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

SARDA	**Philippe**
AMBRESIN	Marcel
CROSET	Michel
MÜHLEMANN	Nicole
ZUBER	Pierre-André

COMMISSION DIALOGUE-REQUÉRANTS D'ASILE

CRETTON	**Annelise**
BARDARO-POLO	Dolores
BLATTI VILLALON	Christine
CONOD	Bernard
DEVAUD	Michel
DUFRESNE	Sarah
HEDIGER	Daniel
HOFSTETTER	Philippe
KÜNG	Jacques
MEILLAND	Jérôme
RUSSO	Anna

COMMISSION DU GRAND MARAIS

COSSETTO	**Jean-François**
CADOSCH	François
CHAUBERT	Irène
DROZ	Pierre
ESTOPPEY	François
GATTOLLIAT	Aline
KOLLY	Rafaël
MAENDLY	Eric
MARLETAZ	Jean-Philippe
MORATTEL	Diane
PLUMETTAZ	Anne-Claude
POT	Martial-Noël
ROCH	Jean-Claude
ROCHAT	Jean-François

COMMISSION MULTICULTURELLE

DESARZENS	**Eliane**
BLATTI VILLALON	Christine
CHESAUX	Nicole
DE JESUS RODRIGUES	Anna Sofia
LAROCHE-NEJI	Sarah
MICHEL	Alain
MORENO	Fatima
POUPON	Louis Bonaventure
SANNIE	Marie-Paule
TABAC	Laure-Reine

COMMISSION PRÉVENTION JEUNESSE

HEDIGER	**Daniel**
BRUNNER	Pascal
CHINELLI	Domenico
COSANDEY	Joëlle
DESARZENS	Eliane
GOTTRAUX	Xavier
HOMBERGER	Jean-Jacques
DIRECTRICE DES ÉCOLES	
POUPON	Louis Bonaventure
VERRI	Carine

COMMISSION CITÉ DE L'ÉNERGIE

ATHANASIADES	**Pierre**
BRIDEVAUX	Christian
CAPANCIONI	Emmanuel
DROZ	Pierre
DUBOIS	Pierre
DUPERTUIS	Michael
DUPONT	Odette
MORET	Valérie
RAPAZ	Pierre-Yves
ZUBER	Pierre-André

RAPPORTS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE NATURALISATION

Pour la commission : Daniel Hediger

Membres sortants :

Nicolas Progin(PS) quitte la commission à la fin de l'année après avoir participé à l'ensemble des auditions et activités 2017. Nous le remercions pour son investissement et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle commune de Lavey.

Ce n'est pas moins de 67 dossiers de demande de naturalisation qui ont été déposés au greffe municipal entre la fin 2016 et 2017 et qui ont été traités dans l'année qui nous occupe.
32 ont pu être conduits à terme et le solde sera traité en 2018.
Ce record absolu pour Bex est dû à l'incitation cantonale faite en 2016 annonçant le changement de procédure induit par l'introduction de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois adoptée par le Grand Conseil vaudois le 19 décembre 2017.

La commission n'a donc pas chômé et les séances de prise de contact, de civisme, de visite de la commune et naturellement les auditions ont eu lieu à un rythme soutenu.
Au total, sept séances d'audition ont eu lieu en juin et novembre.
Le nombre élevé de dossiers à étudier a évidemment induit un gros travail de notre service de police et nous a obligés à revoir notre fonctionnement.
Chaque membre s'est vu confier plusieurs dossiers à étudier et à présenter devant la commission.
Merci à toutes et à tous pour votre implication dans le traitement de ces dossiers.
Nous avons à nouveau fait connaissance avec de superbes personnes au parcours parfois extraordinaire et très motivées par l'opportunité de devenir suisse.

COMMISSION DE JUMELAGE

Pour la commission : Angelica Corthay

La commission a siégé à cinqséances plénières et une séance extraordinaire durant l'année.

La commission a participé et encouragé des échanges très enrichissants tout au long de cette année 2017.

Après cette année 2017 riche en souvenirs, la commission est occupée à de nouveaux projets qui nourriront encore ces liens d'amitié entre nos deux villes, notamment la préparation du jubilé des 40 ans de jumelage en 2019.

STAGES APPRENTIS

Une stagiaire de la ville de Tuttlingen, Tabea Wald, est venue en janvier 2017 pour un stage de quinze jours au sein de l'administration communale. Elle s'est bien intégrée autant au niveau de son travail à la commune que dans sa famille d'accueil.

ECHANGE SOCIÉTÉS DE TIR

Une délégation des sociétés de tir de Tuttlingen a participé à la fête de tir des Posses du 7 au 9 juillet. Malheureusement sur les huit personnes attendues seules deux ont fait le déplacement.

CYCLOPHILE DE TUTTLINGEN À BEX, LE 31 JUILLET

Cinquante personnes du cyclophile de Tuttlingen ont fait une halte à Bex le 31 juillet lors de leur voyage à vélo pour Draguignan. Ils ont été accueillis par la commission pour un apéritif au stand de Vauvrise. Après avoir dormi une nuit au Foyer Franciscain de Saint-Maurice, ils ont continué leur périple vers le sud de la France.

ECHANGE GAM MODÉLISME, LE 6 AOÛT

Un groupe de sept Tuttlingeoisest venu à Aigle pour participer à une rencontre avec le groupe de modélisme bellerin. Un échange retour est prévu en2018.

RENCONTRE ENTRE LES DEUX COMMISSIONS, DU 15 AU 17 SEPTEMBRE 2017

Les deux commissions se sont rencontrées à Tuttlingen dans le cadre de la Stadtfest. En dehors de la séance plénière qui a eu lieu le 16 octobre, la commission a participé à la fête en étant présente au marché organisé par la ville de Tuttlingen. La commission ainsi que la famille Darbellay ont participé activement à la promotion des produits de notre région, vins, fromages et sel. Produits qui ont été fort appréciés par nos amis allemands.

PAYSANNES VAUDOISES

Le groupe de Bex a fait le voyage à Tuttlingen du 29 septembre au 1er octobre.

ECHANGES SCOLAIRES

Les échanges scolaires se poursuivent à la satisfaction générale. En 2017, 32 élèves y ont participé.

ECHANGES SENIORS

Un groupe de seniors de Tuttlingen aurait dû venir à Bex du 16 au 18 octobre. Le voyage a dû malheureusement être annulé, le nombre réduit de participants ayant augmenté le prix pour chaque personne de manière trop élevée.

COMMISSION DES SPORTS

Pour la commission des sports : Daniel Hediger

La commission s'est réunie à 5 reprises. Elle a notamment organisé et encadré la semaine d'initiation au ski de fond, 5 soirées de condition physique, la semaine de la Suisse Bouge et, pour la 1ère fois, une journée à l'intention des coachs des sociétés.

Dans le détail, voici ci-après les principales activités offertes à la population, soit :

DARIO COLOGNA FUN PARCOURS

Pour la 6ème année consécutive, cette activité a pu être mise sur pied du 30 janvier au3 février 2017 pour les classes de 6ème Harmos (environ 80 élèves) de l'établissement scolaire bellerin. Malgré des conditions climatiques difficiles et peu favorables, trois demi-journées ont pu se dérouler normalement en lieu et place des 4 prévues initialement.

Le mercredi après-midi, une trentaine d'enfants ont également pu participer à un après-midi de ski avec les jeunes du Ski-Club. A relever également une excellente participation pour la soirée du mercredi soir, réservée quant à elle aux adultes.

La préparation des pistes ainsi que du matériel de Swiss Ski, l'encadrement et la conduite de l'activité ont été assumés principalement par Mme Patricia Hediger et M. Reto Käser pour la commission ainsi que par des membres du Ski-Club à la satisfaction de tous. Une partie du défraiement des personnes qui ont encadré cette semaine a pu être assurée par le versement d'un subside de SwissSki.

SOIRÉES DE PRÉPARATION CONDITION PHYSIQUE

Entre le 20 mars et le 19 avril, environ soixante personnes ont participé à 5 soirées de condition physique encadrées par l'ensemble des membres de la commission.

Cette activité a pour but de motiver les personnes à reprendre ou découvrir les bienfaits de la marche ou de la course à pied en groupe et par niveaux de compétence.

LA SUISSE BOUGE

En 2017, notre commune participait pour la 5ème année au concept national de la Suisse Bouge. Du 6 au 12 mai, ce ne sont pas moins de 50 propositions d'activités qui ont été offertes à la population, activités qui ont été encadrées par nos sociétés sportives ainsi que par la Commission sportive.

La conception et la planification du programme n'est pas une chose aisée et est entièrement assurée par la commission.

Rappelons que cette semaine est une excellente opportunité pour faire découvrir aux nouveaux habitants la diversité des activités offertes par nos sociétés sportives.

En 2017, nous avons pu bénéficier du concours du Dièse Pub et du marché bellerin pour notre journée d'ouverture (stands de promotion et organisation de mini activités).

Devenu une tradition, nous avons également remis sur pied le dimanche le défi sportif par équipe de trois (famille, amis, collègues) qui a rencontré, malgré la pluie, un vif succès puisque ce ne sont pas moins de 42 équipes qui se sont mesurées à l'intérieur des salles du complexe de la Servanne, lors de 10 activités différentes et ludiques à la portée de tous. Nous remercions les donateurs qui nous ont permis de récompenser les meilleures équipes. Cette journée du dimanche s'est clôturée par une leçon de gymnastique qui avait lieu dans de nombreuses communes de Suisse à la même date et à la même heure pour une tentative de record de Suisse (la plus grande leçon de gymnastique). Dans ce contexte, la commune qui mobilisait le plus grand nombre de participants (3 catégories selon le nombre d'habitants) remportait un prix. A notre grande surprise, la Commune de Bex a remporté le 1er prix dans la catégorie de plus de 6'000 habitants.

Concernant le duel en lui même, nous avons opté une nouvelle fois pour le duel interne et effectué la revanche (hommes contre femmes). Une nouvelle fois, ce sont les femmes qui ont bougé le plus. Le plus important restant néanmoins que le succès de cette semaine est indéniable puisque nous avons dépassé les 215'000 minutes d'activités. Nous saluons, cette année, l'implication des écoles au cours de cette semaine puisque, pour la 1ère fois, un cross a été organisé le jeudi après-midi pour les classes de 2H à 6H, qui a été fort apprécié.

La semaine de la Suisse Bouge représente la principale charge financière pour la commission. Le principe d'offrir un T-Shirt à tous ceux qui ont participé à trois activités et à la course de clôture (Go 4 Five) ne saurait être remis en question tant il est apprécié de tous. Grâce à des donateurs, nous avons également pu récompenser les personnes qui ont effectué le plus grand nombre d'activités dans la semaine (1 fille, 1 garçon et un adulte).

Outre le Go 4 Five qui réunit toujours autant de participants, cette soirée de clôture a également permis de remettre les mérites sportifs bellerins, soit :

- JovianHediger, Erwan Käser et Valentin Dauphin du Ski-Club de Bex
- Adrien Echenard, membre de l'équipe d'hockey Novice Elite de Viège, champion suisse de sa catégorie
- Julie Cheseaux et Camille Mariéthoz, membres de la SFEP, championnes suisses Junior avec le groupe du Centre cantonal

JOURNÉE POUR LES COACHS DES SOCIÉTÉS

Pour la 1ère fois, nous avons mis sur pied le 4 novembre 2017 une journée à l'intention des coachs de nos sociétés locales. Nous avons offert un programme varié avec plusieurs intervenants extérieurs (cours de gainage, conférence sur l'alimentation, présentation de la salle de force, etc ...). Ce séminaire a eu un écho favorable auprès des sociétés participantes et l'expérience sera renouvelée.

BILAN FINAL

Côté chiffres, les dépenses sont légèrement supérieures au budget mais les comptes sont au final quasiment équilibrés puisque nous avons pu compter sur quelques rentrées d'argent (subside fonds du sport, 1er prix de la Suisse Bouge dans le cadre du Record de Suisse, don de l'ASLB).

Notons encore que la commission relève à satisfaction l'acceptation par le Conseil communal du projet de création d'un dojo dans les locaux de la Vinicole. Cette salle sera prioritairement dédiée aux sports de combat mais pourrait également servir dans la pratique de sport « doux ».

COMMISSION D'URBANISME

Au cours de l'année 2017, la commission d'urbanisme s'est réunie à deux reprises pour traiter les projets suivants :

- projet de démolition et reconstruction d'un immeuble de 29 appartements sur la propriété de Prime Investments SA, à la rue de la Servanne 38, parcelle n° 918 ;
- projet de démolition et reconstruction du magasin Dennersur la propriété de Global StrategyOrganization SA, à la rue Centrale 48, parcelle n° 5450 ;
- projet de construction de 5 villas mitoyennes sur la propriété de Mme Angela Tüscher, au chemin du Crétel, parcelles n°6005 et 6006 ;
- projet de surélévation d'un bâtiment existantpropriété de Mme et M. Servete et Osman Tolaj à l'avenue de la Gare 55, parcelle n°5.

Une information a également été donnée sur les dossiers en cours, notamment :

- l'enquête complémentaire du projet de construction de deux immeubles, à la rue du Simplon 3, parcelle n°342 ;
- l'état d'avancement de la révision du Plan Général d'Affectation (PGA).

COMMISSION DU GRAND MARAIS

Pour la commission : Pierre Droz

Sous la houlette de M. R. Kolly qui nous fait un état de la situation, nous entamons notre visite des lieux en pénétrant dans le marais côté nord-est. Il nous explique les problèmes rencontrés par la prolifération de la Renouée du Japon, plante particulièrement envahissante.

L'éradication totale sans agent chimique est du domaine de l'utopie. Cependant en conjuguant des techniques spécifiques avec l'arrachage standard on obtient des résultats intéressants.

Monsieur François Estoppey, biologiste, abonde dans ce sens et donne des précisions sur les méthodes dont l'une consiste à replanter d'autres essences empêchant ainsi la prolifération de la Renouée.

Le parcours est magnifique et on découvre la richesse des lieux.

Arrivés au bord de la zone humide du marais, nous constatons un manque d'eau impressionnant qui met en évidence un fond plein d'algues et autres sédiments ne permettant plus à la faune aquatique de s'y développer.

Les spécialistes présents, après réflexions, sont d'accord pour un nettoyage du fond du marais (curage) d'un bout à l'autre. Le problème qui se pose est l'élimination de ces déchets !

En effet, ces déchets ne peuvent pas être éliminés facilement et le transport est loin d'être évident. Il est décidé qu'ils seraient acheminés du côté est et transportés dans des lieux de stockage appropriés. Nous poursuivons notre visite autour du plan d'eau à travers les roseaux.

M.R. Kolly nous décrit les travaux effectués et ceux encore à faire, entre autres des fauchages ciblés pour maintenir un équilibre entre la flore et la faune.

Nous découvrons pour certains des troncs d'arbres somptueux et des décors presque surréalistes.

A nouveau M. R Kolly nous décrit l'importance de l'élimination des plantes fauchées et de l'accès des camions pour ce faire en minimisant l'impact sur les lieux. Les fauchages doivent s'effectuer tous les deux ans au minimum.

M. François Cadosch, propriétaire de terrain jouxtant le marais, nous fait part de ses expériences et de sa volonté de collaborer avec la commission, entre autres pour l'accès des camions lors de l'élimination des déchets.

Tous ces travaux en collaboration avec les civilistes ont un coût et devront faire l'objet de devis qui seront présentés à Pro Natura Vaud. Cette dernière devra examiner l'adéquation avec les fonds qui pourront être attribués par le Canton pour le marais de Bex. Ce qui est certain c'est le caractère d'urgence d'entreprendre ces différentes actions.

Nous pouvons relever la grande compétence des acteurs principaux ; MM.R. Kolly, F. Estoppey et Mme Plumettaz, entre autres. Leurs propos nous ont mis à l'aise dans ce domaine quasiment inconnu pour d'aucuns.

COMMISSION DIALOGUE – REQUÉRANTS D'ASILE

Pour la commission : AnneliseCretton

La Commission est composée des membres suivants : responsable EVAM du secteur Est vaudois Mme Christine Blatti Villalon ; des églises M. Jacques Küng pasteur ; du contrôle des habitants Mme Sarah Dufresne ; d'un représentant de la SIC (société industrielle et commerciale de Bex) Mme Anna Russo ; de la gérante de la Migros Mme Dolores Barbaro ; des écoles M. Philippe Hofstetter doyen ; de l'EPOC MM. Bernard Conod chef de la Police Cantonale jusqu'en mai 2017, remplacé par M. Fabien Oreiller chef Police proximité, MM. Michel Dévaud répondant EVAM et Olivier Lanthemann remplaçant répondant EVAM, ainsi que du GAR (groupe d'appui aux réfugiés) Mme Annelise Cretton (présidente et secrétaire). Je les remercie pour leur assiduité.

La commission s'est réunie quatre fois en 2017. Je rappelle ses prérogatives qui sont le dialogue entre les différents partenaires, l'écoute des événements passés et une information détaillée de la situation du foyer du Centre EVAM, nombre de requérants, population, vie au foyer, etc.... Le secret de fonction est recommandé et un PV est rendu à la Municipalité après chaque séance.

Si l'EVAM ne loue pas d'appartements à Bex, le souci de la commission se porte sur l'intégration des requérants louant des appartements à Bex, sous l'auspice du CSIR. Les familles sont moins bien encadrées qu'au sein de l'EVAM. Par exemple, plus de difficultés de dialogue avec les écoles. Nous savons qu'il faut de la diversité pour une intégration réussie. Mais, pour les Autorités, il est difficile de maîtriser ces prises de baux puisque ce sont les propriétaires et les gérances qui acceptent ces locations.

COMMISSION DES AVALANCHES

Comme chaque année, la commission des avalanches s'est réunie en début de saison d'hiver pour passer en revue les procédures et secteurs à surveiller. La Commune de Lavey-Morcles a été intégrée à cette séance qui réunit les principaux services concernés en cas d'événement (routes cantonales, service du feu, police, guide, commune, …). En 2017, aucun minage n'a été nécessaire pour sécuriser la route des Plans.

COMMISSION CITÉ DE L'ÉNERGIE

En 2017, la commission Cité de l'Énergie s'est réunie une seule fois en présence de notre mandataire pour passer en revue le plan d'action et les objectifs.

COMMISSION CONSULTATIVE MULTICULTURELLE CCMB

Pour la commission : Eliane Desarzens

Dans le cadre de la convention passée entre le Canton et la Commune en vue de régler l'octroi et le versement de la subvention octroyée par l'Etat de Vaud afin d'assurer le développement et le financement de prestations d'intégration délivrées sous sa responsabilité, la CCMB a mis en place, sous l'appellation Langue et Intégration Bex (L.I.Bex) divers cours de français et ateliers d'échange.

Cours de langue :
- « Ecole de Bex expliquée aux parents »
- « Alphabétisation »
- « Français débutant »
- « Français moyen »
- « Français avancé »

Intégration sociale :
- « Café contact »
- « Atelier d'échange interculturel »

Actuellement, il y a quatre personnes pour l'enseignement, trois animatrices qui se relaient pour le Café contact, une personne qui anime les ateliers et deux personnes (également enseignantes) pour la coordination.

Au total 374 heures ont été enseignées, 24 heures ont été consacrées à l'animation au Café contact et 36 heures à l'animation des ateliers. Les participants correspondent parfaitement à notre public cible.

Les cours dispensés ont tous le même but: rendre les personnes autonomes dans la vie de tous les jours le plus vite possible de manière à favoriser leur intégration.

Les méthodes utlisées sont les méthodes disponibles sur le marché, du matériel maison, des documents réels, FIDE. Nous essayons de rester attentives aux besoins de chacun de nos apprenants en respectant leur bagage socio-culturel.

Pour les cinq cours de français nous avons enregistré 96 inscriptions sur l'année :

- 23 inscriptions sur l'année à « Ecole de Bex expliquée aux parents ». Le cours a été fréquenté en moyenne par 8 personnes. Une visite de la bibliothèque de Bex a été organisée suivie d'un petit café au restaurant,
- 11 inscriptions sur l'année au cours "Alphabétisation"; le cours a été fréquenté en moyenne par 5 personnes,
- 22 inscriptions sur l'année au cours « Français débutant »; le cours a été fréquenté en moyenne par 7 personnes,
- 19 inscriptions sur l'année au cours "Français moyen"; le cours a été fréquenté en moyenne par 7 personnes. Sur l'initiative des apprenantes, ce groupe a participé à une marche dans le cadre de la semaine « Bex Bouge ». Elles sont rentrées ravies, d'autant plus qu'elles ont fait la connaissance d'une dame qui leur a proposé de leur donner un cours de relaxation. Chose faite et très appréciée de toutes. Pour la plupart c'était une première de passer un moment à se centrer sur elle-même,
- 21 inscriptions sur l'année au cours « Français avancé »; le cours a été fréquenté en moyenne par 8 personnes,
- le « Café contact » a été fréquenté en moyenne par 8 personnes,
- « L'Atelier d'échange » a enregistré 5 inscriptions et a été fréquenté en moyenne par 4 personnes.

Au mois de juin, nous avons organisé un souper multiculturel qui regroupe tous les participants de L.I.Bex. Malheureusement, le beau temps n'a pas été de la partie ce qui a retenu beaucoup de personnes. Pour les présents, la soirée a été très sympathique avec un petit buffet multi-saveurs.

Au mois d'octobre, nous avons organisé une sortie ouverte à toute personne de L.I.Bex. Nous avons visité le musée « Nest » à Vevey. Quarante personnes étaient présentes et nous avons eu un retour très positif. Le verre de l'amitié était organisé à la fin de la visite.

38 personnes ont été évaluées en fin d'année et chacune d'entre elles a reçu une attestation de niveau. Pour la majorité des personnes qui ne l'effectuaient pas pour la première fois, nous avons constaté une amélioration dans leur résultat.

Nous avons proposé les changements de classe (niveau) quand c'était possible.

Trois attestations de présence ont été demandées pour des recherches de travail.

La planification des cours se fait selon le rythme scolaire.
Les enclassements se font selon le niveau de français des apprenants suite à leur évaluation ou selon leur auto évaluation. On s'autorise des changements de classe durant le mois de janvier.

Le travail de coordination consiste à gérer les enclassements, suivre les paiements, organiser des séances ainsi que leur contenu et le suivi du travail, organiser les évaluations, établir les attestations, consigner les résultats des évaluations, assurer les relations avec la commune, le Canton, les différents intervenants, avoir un suivi pédagogique, organiser des « formations » continues, gérer le matériel, organiser des sorties et des rencontres, participer à la plateforme de français.

C'est un projet qui fonctionne bien. Nous avons une équipe très dynamique et un vrai soutien politique.
Nous constatons que la fréquentation des cours n'est malheureusement pas très régulière de la part des apprenants. Dans nos classes théoriquement complètes (10 à 12 inscrits) il est très rare de les avoir tous présents. Par contre, augmenter les effectifs peut provoquer des problèmes de places si tout le monde est présent.

Nos cours portent leurs fruits car nous avons des changements de niveaux pour plusieurs de nos apprenants et nous constatons une évolution significative dans les acquis du français lors des évaluations. C'est très motivant.

Pour le problème de la liste d'attente, nous réalisons qu'il n'y a pas de solution miracle. Nous avons donc décidé de les convoquer, si des places se libèrent, 4 fois par année (après les vacances de février, celles de Pâques, à la rentrée d'août et après celles d'automne).

Nous avons finalement décidé de permettre l'accès au cours « l'école de Bex expliquée aux parents » aux adultes n'ayant pas d'enfant scolarisé tout en privilégiant les adultes ayant des enfants scolarisés.
La faiblesse principale réside dans la « petite fréquence » des cours débutants et alpha.

Bien que les progrès soient difficilement perceptibles sur l'année, ces cours apportent une parenthèse positive et conviviale à des personnes souvent isolées de la société locale.

Moins d'apprenants ont quitté nos cours en cours d'année pour un cours intensif.

L'atelier d'échange interculturel n'a trouvé qu'un petit succès. Les personnes le fréquentant sont régulières mais le nombre a peine à croître. Ces personnes sont motivées pour mieux comprendre, comment interpréter certains événements en Suisse, dans le Canton de Vaud ou à Bex.

Elles partagent des sujets d'intérêts et de préoccupations communs, qu'elles apportent elles-mêmes.

Par ailleurs, la commission travaille actuellement sur l'accueil des nouveaux habitants.

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS (TSHM)

Jean-Jacques Homberger, TSHM

Cette année écoulée a été marquée par le rattachement du travailleur social hors murs (TSHM) dès le 1er juillet 2017 auprès des Communes vaudoises d'Aigle, Bex et Ollon.

Durant cette année 2017, la problématique des jeunes en rupture professionnelle a continué à préoccuper le TSHM. En effet, le chiffre d'une trentaine de ces jeunes, dans une situation durable de manque d'activité professionnelle, répertorié en 2015 est malheureusement resté stable.

Une sous-commission de la CRPS (Commission régionale de prévention et sécurité), dont le TSHM fait partie, a été créée en 2015 et a fait des propositions concrètes auprès de la CRPS. Celle-ci se déterminera, courant 2018, sur les suites à donner à travers principalement de la Conférence des syndics.

Le travail du TSHM en 2017 a pu s'appuyer sur son importante connaissance du terrain pour s'approcher et maintenir un lien positif auprès des jeunes de 12 à 25 ans. En effet, les jeunes se déplacent et ne maintiennent pas toujours un endroit fixe pour se rencontrer dans l'espace public.

Grâce à sa connaissance des jeunes et au lien créé, le TSHM est régulièrement en lien avec des jeunes pas toujours visibles à première vue. En effet, surtout pendant la période hivernale, les jeunes trouvent souvent un abri dans des sous-sols de parkings ou d'immeubles. Comme les jeunes des Communes d'Aigle, Bex et Ollon ont établi une véritable relation de confiance auprès du TSHM, ce sont aussi eux qui l'appellent souhaitant sa présence et ses conseils.

Cette démarche est significative. Autant les jeunes ont tendance à voir les services publics comme menaçants et les fuient en général, autant ils acceptent la présence du TSHM, et en plus ils la cherchent.

De par son approche collective auprès de ces groupes de jeunes, 55 jeunes ont fait appel, en 2017, au TSHM, pour des accompagnements plus personnalisés. Ces chiffres sont très élevés. En effet, il est utile d'avoir à l'esprit qu'un éducateur de l'AEMO (action éducative en milieu ouvert) s'occupe d'une trentaine de jeunes et un éducateur du DIOP (dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire) s'occupe de moins de 5 jeunes !

Sur ces 55 jeunes, 21 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Grâce à sa formation postgrade HES, en systémique dans l'action sociale et psychosociale, qui a suivi son diplôme HES d'éducateur social, le TSHM a eu les outils nécessaires pour accompagner ces familles dans un désir de changement. En effet, si certaines règles de la famille du jeune ne changent pas, il est illusoire de croire en un changement positif chez le jeune.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM rencontre plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Comme le suivi du SPJ s'arrête à la majorité civile, soit 18 ans, le TSHM occupe un créneau inoccupé dans le dispositif socio-éducatif, à partir de cet âge-là et a collaboré activement, en 2017, avec plus de vingt partenaires différents qui composent le réseau et le champ de l'action sanitaire, sociale, éducative, policière et judiciaire du Chablais vaudois.

Dans les problématiques actuelles et préoccupantes, le TSHM a observé depuis quelques mois une nouvelle « mode » chez les adolescents et plus particulièrement chez les filles.

Cela consiste à se priver de nourriture pour ne pas grossir, tout en consommant de l'alcool en quantité importante. Cette conduite a pour conséquence directe une vulnérabilité accrue chez ces adolescentes. Parmi les hypothèses évoquées concernant cette problématique, une peut être évoquée : une campagne fédérale de prévention de l'obésité chez les jeunes soulignait l'apport calorique important des boissons alcoolisées.

Au lieu de supprimer l'alcool, les adolescentes préfèrent ne pas manger afin de ne pas grossir. Nous voyons là, par cet exemple, les effets contre-productifs et inattendus de certaines campagnes de prévention auprès des jeunes, que le TSHM, qui est au contact régulier et permanent avec ceux-ci, parvient à observer, identifier et communiquer.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service de l'administration générale regroupe les activités transversales de l'administration communale.

PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

2017/01
Création d'un trottoir franchissable auChâtel, le 31 janvier

2017/02
Création d'un écopoint au parc du Crétel – route de la Servanne, le 31 janvier

2017/03
Avenant N° 2017/03 au préavis N° 2016/15 relatif à l'adoption du Plan Partiel d'Affectation « Le Glarey II »et de son règlement d'application, le 21 février

2017/04
Modification du Plan Partiel d'Affectation de Perruet et de son règlement d'application, le 3 mai

2017/05
Réponse de la Municipalité au postulat « Planificationurbaine à l'horizon 2030 », le 3 mai

2017/06
Création d'un trottoir à la route de l'Infirmerie et au chemin des Arembords, avec 2 places d'évitement, le 11 mai

2017/07
Création d'une bande longitudinale pour piétons avec nouvel éclairage public au Châtel-sur-Bex, le 14 septembre

2017/08
Vente du chauffage à distance du Pré-de-la-Cible en vue de son exploitation par des professionnels, le 7 septembre

2017/09
Acquisition de la parcelle n° 61 de Bex, le 20 septembre

Avenant au préavis concernant l'acquisition de la parcelle n° 61 de Bex

2017/10
Plan d'affectation de la zone réservée, le 25 octobre

2017/11
Aménagement d'un dojo pour la pratique des sports de combat dans une partie du bâtiment acquis de la Vinicole, le 25 octobre

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

- gère l'ordre du jour des séances de la Municipalité, tient le procès-verbal de ses séances hebdomadaires, assure la transmission et l'exécution de ses décisions par les services communaux et édite la correspondance y relative. Durant l'exercice sous revue, 2676 lettres ont été rédigées sous signature municipale ;
- assure la liaison entre la Municipalité, le Conseil communal et les services cantonaux ;
- suit les diverses procédures en matière de police des constructions, rédige et notifie les décisions aux propriétaires et élabore les documents à l'intention de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal en cas de recours ;
- gère le contentieux non financier ;
- délivre les actes de mœurs 4 ;
- gère les procédures de naturalisation, renseigne les candidats, leur remet les documents nécessaires, recueille les dossiers, les contrôle et assure la liaison avec la commission municipale des naturalisations et le Service cantonal de la population ;
- suit les expulsions de locataires prononcées par la Justice de paix ou le Tribunal des baux car la commune est responsable de la prise en charge, cas échéant, du mobilier laissé par la personne expulsée. A cet effet, il assiste aux expulsions si un arrangement préalable n'a pas pu être conclu avec le locataire. En 2017, 4 expulsions ont eu lieu, dont 1 avec prise en charge du mobilier ;
- assure l'information générale au public, au guichet, par téléphone ou courrier électronique et par le biais du pilier public ;
- gère le site internet et tente, dans la mesure du possible, de le mettre à jour et de l'adapter aux besoins actuels ;
- édite la brochure d'informations générales distribuée à tous les ménages tous les 2 à 3 ans ;
- tient l'agenda des manifestations et en assure la publication ;
- gère les votes par correspondance et organise les élections et votations en collaboration avec le Bureau électoral du Conseil communal ;
- assure la liaison entre la Municipalité, la police cantonale du commerce et la police du Chablais vaudois et participe à l'application des divers lois et règlements, notamment la loi sur les auberges et débits de boissons, celle sur les activités économiques et celle sur les procédés de réclame ;
- gère les demandes d'autorisations pour les manifestations en collaboration avec la police du Chablais vaudois ;
- tient le registre communal des entreprises et commerçants (43 courriers) ;
- conserve les archives communales ;
- assume le rôle de répondant communal en matière d'intégration ;
- supervise la gestion des cours de français et des cafés-contact organisés à l'intention des adultes allophones ;
- tient le registre des vignes pour le Service cantonal de la viticulture, recueille les avis de mutations et délivre les acquits au moment des vendanges ;
- organise les manifestations communales.

BUREAU DES LOCATIONS

- renseigne le public, gère l'agenda des locations des divers salles et locaux communaux et établit les contrats y relatifs (433 correspondances) ;
- réserve sur demande les cartes journalières CFF, à retirer contre paiement auprès de la bourse communale.

BUREAU DES INHUMATIONS

- tient le registre des inhumations (86 décès), soit :

inhumations :	8
corps inhumés au cimetière de la Pelouse :	2
corps inhumés dans d'autres cimetières :	5
corps rapatriés à l'étranger :	2
urnes déposées sur des tombes existantes :	14
urnes déposées dans d'autres cimetières :	17
cendres restituées à la famille :	25
cendres déposées au jardin du souvenir :	13

- assure la coordination entre les entreprises de pompes funèbres et le service des parcs et jardins, chargé de la préparation des tombes (38 courriers) ;
- veille, en collaboration avec le service précité, au bon entretien des sépultures (16 correspondances).

SERVICE DE CONCIERGERIE

- assure l'entretien des bâtiments scolaires, des locaux de l'administration et de la police, de la Grande Salle et de l'abri PCi de Vauvrise, du Temple et des chapelles de Nagelin et des Posses, du chalet de l'Arbalesse ainsi que de la Cure ;
- entretient les extérieurs des écoles et du tennis ;
- assure certains transports scolaires ;
- monte et démonte la cantine pour la fête des écoles : 7 concierges aidés de collaborateurs du service des travaux ;
- assure un service de circulation durant le cortège des écoles ;
- mise en place de diverses salles : la Grande Salle, le réfectoire scolaire de la Cible, le cinéma, la salle de rythmique de la Servanne ;
- divers déménagements de classe ;
- les concierges assermentés assurent le bon déroulement du stationnement aux alentours des écoles ;
- assure la gestion des clés pour les bâtiments scolaires ;
- assure un service de conciergerie pour diverses manifestations : Suisse bouge, la fête des écoles et le gala de gym.

Rapports Wetrok

Les rapports Wetrok démontrent que l'effectif du personnel est inférieur de 1 ETP au moins à celui préconisé.
L'effectif du personnel d'entretien est actuellement de 8.8 ETP alors que les rapports précités estiment à 9.83 ETP le nombre de collaborateurs nécessaires.

BIBILIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

- pourvoit essentiellement aux besoins des écoles, mais est ouverte au public du lundi au vendredi. Le lundi et le vendredi de 08h00 à 08h15 et de 15h55 à 16h30, le mardi de 08h00 à 08h15 et de 16h45 à 17h25, le mercredi de 08h00 à 08h15 et le jeudi de 08h00 à 08h15 et de 15h55 à 17h00 ;
- offre un service professionnel dans un cadre adapté ;
- met à la disposition des enfants et des adultes près de 9'000 ouvrages ;
- est ouverte à tous les élèves inscrits régulièrement dans une classe de l'établissement, qui peuvent y emprunter gratuitement des documents ;
- est également accessible aux personnes domiciliées à Bex ou alentours (adultes et enfants pas encore scolarisés) gratuitement ;
- développe son offre en fonction des besoins des utilisateurs et des nouvelles technologies. La bibliothèque propose maintenant l'accès aux E-Books via son inscription à la plateforme E-bibliomedia ;
- compte 1'174 personnes inscrites, dont 884 sont des utilisateurs actifs (au moins un prêt durant l'année) ;
- durant l'année 2017, 17'447 prêts ont été réalisés. La bibliothèque accueille également les classes pour des visites (environ 170 visites) et pour des animations pédagogiques autour du livre (25 animations) ;
- acquiert de nouveaux ouvrages en vue d'une actualisation de son fond documentaire (environ 2'448 documents acquis pour l'année 2017).

REFECTOIRE SCOLAIRE

Le réfectoire des écoles accueille environ 300 enfants par semaine. Des menus équilibrés sont servis au réfectoire avec des produits en majorité frais (90%) et provenant de Suisse, selon les critères *Fourchette Verte Junior*.

Les menus sont corrigés par une diététicienne chaque année et adaptés. Les menus de la semaine sont partagés en 2x de la viande, 1x du poisson et 1x végétarien.

Des menus alternatifs sont proposés pour les végétariens, les enfants de confession musulmane et les personnes allergiques (sans gluten).

La majorité des produits sont achetés chez les commerçants du village (primeur, boucher et boulangerie).

Les enfants prennent du plaisir à venir au réfectoire ainsi que les collaborateurs.

ARCHIVES COMMUNALES

Pour les archives communales : Andréa Pyroth

Les archives communales se trouvent au sous-sol du centre sportif du Pré-de-la-Cible.

Travaux effectués durant l'année 2017 :

- tri et répertoire des archives courantes du greffe municipal et du bureau technique ;
- recherches pour les demandes de renseignements ;
- tri et répertoire des archives des écoles (1990-2003) qui étaient entreposées dans le dépôt Guillard, soit environ 120 boîtes et classeurs ;
- création de répertoires de fin de volume des registres des procès-verbaux de la Bourgeoisie et de la Municipalité.

Nouveau local :

Afin d'augmenter la place de stockage des archives, la protection civile a déplacé les lits entreposés dans le 3ème local. Celui-ci servira aux documents en attente de traitement. Dans le futur, il pourra aussi être utilisé comme salle de lecture pour les visiteurs, moyennant 1 ou 2 néons supplémentaires.

Documents des 16ème et 17ème siècles :

- les documents des 16ème et 17ème siècles étant illisibles pour les personnes n'ayant pas de formation archivistique, j'ai commencé à les retranscrire en clair afin qu'ils soient accessibles et compréhensibles pour tous et non seulement pour quelques spécialistes. Ce travail, de longue haleine (quelques centaines de documents), se fera petit à petit selon mes disponibilités.

Parchemin 18 du 30 janvier 1535

Au nom de dieu tout puissant Amen. Lan prins a la Nativite de nostre seigneur Jesus christ courant mille cinq cents cinquante cinq et le penultieme jour du moys de janvier comme ainsi soit que plaict question
et debat aye este …. au temps passe et est ancore de present entre plusieurs de la communaulte de Bexayants possessions jouxte et contre le cour de laigue de lavansondessa et della et que plusieurs foysa cause de limpetuosite de ladite aigue il adviene grand domage aux ungs plus que aux altres par faulte de regime du cours de ladite aigue quar en plusieurs lieux ledit cour est assez large et en plusieurs aultres lieux

Restauration des plans cadastraux :

La restauration des plans cadastraux est en cours.

Avant et après restauration

RESSOURCES HUMAINES

Tout au long de l'année sous revue, l'effectif du personnel communal a évolué comme suit :

ENGAGEMENT AU STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL DE

- Mme Laure Chevallay, en qualité de secrétaire polyvalente auprès des services administratifs dès le 1er janvier ;
- M. Bryan Vouillamoz en qualité d'ouvrier polyvalent auprès du service des travaux dès le 1er janvier ;
- M. Christophe Bonvin en qualité de concierge dès le 1er septembre.

ENGAGEMENT D'APPRENTI AU 1ER AOÛT

- M. Samuel Bubloz au service des forêts.

JUBILAIRES

- M. Charles Dauphin pour 15 années d'activité ;
- Mme Sylvie Misselier pour 30 années d'activité ;
- M. Jean-François Rochat pour 30 années d'activité.

CHANGEMENTS

- M. Olivier Zeiter : de concierge des écoles à intendant/concierge de la Grande Salle + accessoirement chargé de sécurité et quartier-maître local ;
- Mme Geneviève Janin : augmentation de son taux d'activité de 53% à 80% dès le 1er août ;
- M. David Bernard : affecté au service de la voirie suite à la réorganisation du service des parcs et jardins dès le 1er juillet.

CESSATION D'ACTIVITÉ

- Mme Martine Schneeberger a démissionné du service des parcs et jardins le 30 juin ;
- Mlle Melody Ruchti, fin d'apprentissage au service des parcs et jardins le 31 juillet ;
- M. Valérian Mayor, fin d'apprentissage au service des forêts le 31 juillet ;
- M. MaxhunTafaj, fin d'apprentissage au service de conciergerie le 31 juillet ;
- M. Alan Karlen a démissionné du service de conciergerie le 31 août ;
- Mmes Ludivine Martins de Macedo et Sabrina Wehrli, respectivement bibliothécaire et assistante en information documentaire, sont devenues employées de l'Etat de Vaud dès le 1er novembre mais occupent les mêmes fonctions que précédemment.

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

	Temps plein nombre personnes	Temps partiel nombre personnes	Total ETP unités	Auxiliaires nombre personnes	Apprentis nombre personnes
Administration générale	3	2	3.78	0	1
Finances	2	0	2.00	0	1
Forêts	5	0	5.00	0	2
Domaine et bâtiments	1	1	1.35	4	0
Service technique	5	2	5.70	0	0
Travaux – voirie	12	0	12.00	0	0
Parcs et jardins	1	1	1.80	0	1
STEP	2	0	2.00	0	0
Conciergerie, temple, réfectoire	6	4	7.45	2	1
Contrôle des habitants	2	1	2.80	0	0
Service des eaux	4	0	4.00	0	0
Total	43	11	47.88	6	6

Le taux de rotation du personnel se monte à 7.2% sans tenir compte des apprentis. Quant au taux d'absentéisme en raison de maladie/accident, il est passé de 5.8% en 2015 à 6.8% en 2016 pour descendre à 4.09% en 2017. Ce pourcentage est qualifié d'élevé pour le secteur « fonction publique ». Cependant, il est à relativiser pour notre commune car il est grandement influencé par 3 absences de plus d'un mois pour raison d'accident et 1 cas de maladie supérieur à 1 mois. Cette problématique reste donc toujours une préoccupation de la Municipalité qui poursuit ses efforts pour lutter contre l'absentéisme.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Représentation graphique de notre personnel communal sans les apprentis et auxiliaires (valeur 31 décembre)

Pyramide des âges

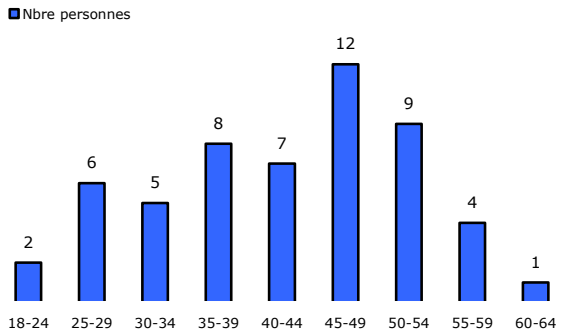

Pyramide des anciennetés

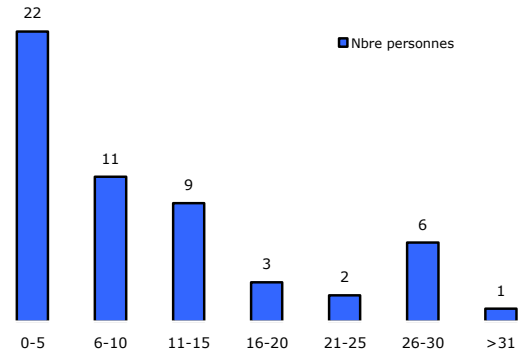

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, nos bâtiments requièrent des interventions d'entretien plus ou moins conséquentes. Nous décrivons ci-dessous les travaux les plus significatifs.

BÂTIMENTS COMMUNAUX, SCOLAIRES ET DES CULTES

Bâtiment Administratif

Contrôle général de tous les volets et réparation de l'un d'entre eux.

BAP

Paroi phonique, mur entre bureau de la directrice et la cuisine.
Peinture d'un mur au secrétariat.
Remplacement d'un sèche-linge et lave-linge.
Réparation d'une fuite sur chauffage au sol dans les combles.
Mise en conformité de l'exutoire de fumée.
Evacuation d'un coffre-fort de 450kg et mise en place d'un nouveau.
Remplacement d'un vitrage au rez suite à du vandalisme et nettoyage des tags sur la façade.

CAD

Réparation du carrelage.
Pose d'une nouvelle porte encastrée dans porte à vantaux.

Cinéma

Remplacement de la vitre porte d'entrée, suite à des intempéries (vent violent).

Collège de la Cible

Changement d'une coupole de toit cassée suite à du vandalisme.
Mise en conformité des installations électriques.
Traitement d'une invasion de mouches par une entreprise spécialisée.
Remplacement d'une barrière lumineuse et réparation de diverses pannes dans l'ascenseur.
Remplacement de plusieurs vitrages au rez suite à des actes de vandalisme.
Réparation d'un store à lamelles.

CHAPELLE DES POSSES

Mise en conformité des installations électriques.

Centre sportif du pre-de-la-cible

Changement d'une coupole en toiture.
Pose d'une nouvelle table ronde pour le ping-pong.
Remplacement d'un vitrage dans le hall d'entrée suite à du vandalisme.
Remplacement d'une pompe doseuse au sous-sol.
Réparation de la fuite d'une conduite d'eau chaude au-dessus de la salle n°2 et d'une aux archives.

Collège de la Servanne

Construction d'un couvert dans le préau des classes enfantines.
Motorisation de la trappe du silo des plaquettes à bois du chauffage.
Pose d'une horloge extérieure côté terrains de sport.
Remplacement d'un store défectueux.

Dépôt des travaux - Zone industrielle

Contrôle et pose de projecteurs.

Ex-Guillard (Pré-de-la-Cible 2)

Relevé pour une étude d'une nouvelle affectation du bâtiment.
Changement de cylindre de la porte du local de M. Miguel Marcos.

Hôtel de Ville

Réfection totale de la cuisine, montage d'une cuisine provisoire et pose d'une porte automatique.
Remise en état du bar suite à un dégât d'eau.
Remise en état partielle de la salle de bain en dessus de la Salle du Conseil suite à un dégât d'eau.
Rafraîchissement de la façade sud.
Entretien de la toiture.

ÉCOLE DU FOYER

Remplacement d'une pompe pour le chauffage.

PETITE SERVANNE

Réfection de la peinture des classes au 1er + peinture de la structure métallique du auvent porche d'entrée.
Réparation d'un store à lamelles.

GRANDE SALLE DU PARC

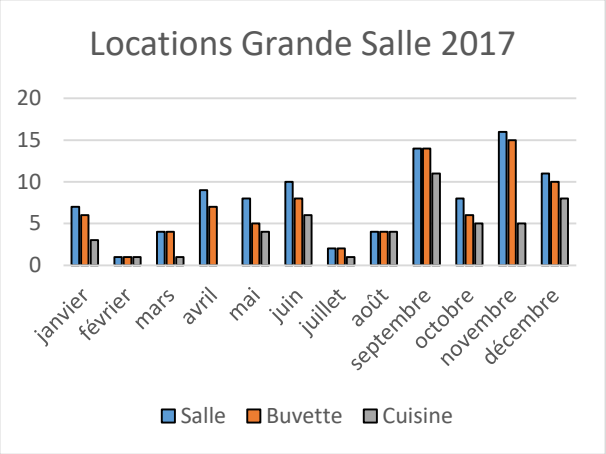

Réfection de l'éclairage à l'arrière-scène pose de néon LED.
Mise à niveau du tableau de communication.
Pose de nouveaux porte-savons Tork mousse.
Achat d'une nouvelle trancheuse pour la cuisine.
Diverses réparations sur les portes d'entrée et les portes côtés jardin.
Pose d'une nouvelle vitrine d'affichage.
Pose de câbles pour ordinateur ainsi que de 2 prises au plafond de la salle pour antennes Wi-Fi.
Ponçage de la scène et réfection de la peinture au sol.
Pose d'un nouveau projecteur LED.
Démolition du kiosque à musique.

LOCAL POMPIERS - RUE DU SIMPLON

Divers problèmes des systèmes de chauffage.

DÉPÔT DE LA POLICE VERS LOCAL POMPIERS - RUE DU SIMPLON

Changement des roulettes de la porte basculante.
Remplacement des lames de bois extérieures.

ABRI PC DE BOTON

Pose d'un bac en inox pour la protection de la grille de ventilation.

ANCIEN STAND DE VAUVRISE

Avant-projet pour rénovation et réaffectation totale du bâtiment.
Contrôle des raccordements EU.

POLICE

Diverses interventions suite à des dégâts d'eau dans les vestiaires hommes et la salle PC.
Contrôle caméra pour remédier aux différents problèmes de refoulement d'égouts.

STADE DU RELAIS

Démolition et reconstruction de nouveaux vestiaires.

TEMPLE

Mise en conformité des installations électriques.

Entretien du clocher (travaux acrobatiques) et bouchage des trous pour empêcher le passage des pigeons.
Réparation d'un marteau (balancier cloche), suite rupture.
Remplacement carte électronique du bourdon (grosse cloche), suite à la foudre.

L'Arbalesse

Réfection et réaménagement complet du rez avec nouvel agencement de la cuisine.
Renouvellement de tout l'assortiment matelas et duvets.

Le Châtel (Ancien collège)

Remplacement de la pompe de chauffage.

Le Châtel (Ancien local du feu)

Réfection de la ferblanterie avec participation des FMA, DDP de superficie.

Fenalet (Ancien collège)

Remplacement du chauffe-eau.

Frenières (Ancien collège)

Salle communale : réfection des WC et de la buanderie.
Salle communale : remplacement de la porte d'entrée.
Appartement : remplacement du lave-linge.

Les Plans (Ancien collège)

Remplacement du réfrigérateur et plaques de cuisson.
Remplacement de la pompe à mazout.

Les Posses (Ancien collège)

Appartement : remplacement du lave-vaisselle.
Appartement : remplacement de la serrure tri-bloc.
Appartement : installation d'un store sur le balcon.
Salle communale : remplacement du lave-vaisselle.
Salle communale : contrôle et déblocage des radiateurs.
Garage : pose d'un caisson pour armoire pompier.

Ex-Vinicole (Pré-de-la-Cible 4)

Relevé et étude - futur local de l'aïkido.

Ruelle de l'Echaud 3 (Cour des Miracles)

Remplacement de la serrure tri-bloc de la porte d'entrée.
Retouche partielle de la lucarne suite à une fuite d'eau dans le studio.

Les Plans - Studio

Remplacement du chauffe-eau.

Refuge de Solalex

Réfection et réaménagement de l'annexe bar à vins.
Fournitures de tables et chaises.
Pose d'un plafond tendu.
Pose d'un nouveau raccordement EU.

Auberge de Pont-De-Nant

Changement de gérants : MM. Jouhier et Fossé remplacent Mme et M. Sylvie et David Berger.
Remplacement du lave-linge.
Remplacement du chauffage.

PC de Vauvrise

Contrôle périodique des installations électriques et rapport d'inspection d'Electro Suisse.
Rénovation de la cuisine.

Jardins Familiaux

Réfection totale des toilettes.

FORÊTS

EXPLOITATION DES BOIS

Avec ses 1'216 ha de forêts, la Commune de Bex a une possibilité de 5'050 m^3 sans la gestion des pâturages. Le volume de bois exploité en 2017 respecte les objectifs du plan de gestion de Bex. De grandes exploitations ont été attribuées à des entreprises privées(secteur Bois du Ban). D'autres ont été réalisées par le service des forêts. Environ 1'414.61m^3 ont été exploités par l'équipe forestière de la commune. L'entretien des forêts de protection est régi par une convention-programme sur une durée de 4ans. La légère diminution du volume de bois exploité par le service forestier par rapport aux années précédentes (1'500 à 2'000 m^3) est due à la nouvelle organisation entre les services et aux nouvelles tâches demandées au service des forêts ainsi qu'aux différents contrats de gestion avec Fixit et la Confédération.

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

La biodiversité est régie par une convention-programme sur une durée de 4 ans comme pour l'entretien des soins aux jeunes peuplements ou l'entretien des forêts de protection.

Les travaux de revitalisation des châtaigneraies situées en bordure de la route de Chièstres ont continué en 2017. Des travaux ont aussi été réalisés pour favoriser des espèces en voie de disparition, la couleuvre d'Esculape, la Rosalie des Alpes, la Bachante et la Lucane cerf-volant. Des îlots de sénescence ont été créés pour une durée de 25 ans à Solalex, laVignasse et sur le Montet. Un îlot de sénescence est une surface forestière où on renonce à toute exploitation et sur laquelle les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier, jusqu'à et y compris leur décrépitude et décomposition. L'îlot est une micro réserve forestière naturelle.

DÉGÂTSAUX FORÊTS ET INFRASTRUCTURES

LE FLÉTRISSEMENT DU CHÊNE (CHALAROSE)

Comme déjà expliqué dans le rapport de gestion de l'année dernière, les frênes présentent des symptômes de flétrissement dus à un champignon. Le dépérissement est constaté à tous les stades de développement. De gros travaux d'abattages des frênes afin de sécuriser les routes cantonales, communales et les cours d'eau ont été réalisés en 2017.

D'importants travaux ont dû être réalisés sur les routes Anzeindaz et Vallon de Nant afin de les rendre à nouveau praticables suite aux orages violents du mois d'août 2017.

ENTRETIEN DES FORÊTS PROTECTRICES

Le suivi des forêts de protection est régi par une convention - programme 2016 – 2019.
La Commune de Bex a entretenu 56 hectares de forêts de protection en 2 ans (2016- 2017). La convention 2016-2019 porte sur un contrat de 68 ha.

SENTIERS PÉDESTRES

En 2017, le service des forêts, en collaboration avec le service des travaux, a effectué 1'580 heures pour une partie de l'entretien des chemins pédestres afin de diminuer l'enveloppe attribuée à des tiers. Un gros investissement (fr.22'145.--) a été réalisé pour la création d'une passerelle secteur Vallon de Nant, 156 heures par les ouvriers du service des forêts, le matériel nécessaire à la construction de la passerelle et les frais de transport. Le réseau des sentiers pédestres a encore été amélioré par la réhabilitation du sentier « alpin » Col des pauvres – Pré Fleuri – Col des Perris Blanc qui sera balisé en bleu et blanc.

UTILISATION DES BOIS

Le volume des bois reconnus en forêts de production et protection pouvant être commercialisé (bois de service, bois d'industrie, bois d'énergie) se monte à 5'193m^3 en 2017.

MARCHÉ DES BOIS

En 2017, le marché des bois ne s'est pas amélioré. Le cours de l'euro est toujours défavorable pour les exportations. Les perspectives pour la prochaine année sont encore défavorables !

Les aides (subventions) qui sont attribuées aux propriétaires forestiers pour l'entretien des forêts de protection permettent aux dits propriétaires de continuer à entretenir leurs forêts !

PARCS

Afin d'entretenir et de sécuriser des arbres se trouvant dans des parcs, préaux ou dans certains cas isolés afin d'éviter des accidents, la commune a donné mandat à une entreprise spécialisée dans « le toilettage » des arbres majestueux. Dans certains cas, une expertise sur l'état sanitaire a été nécessaire.

HALLE À PLAQUETTES

CENTRALE DE CHAUFFE LA SERVANNE
Fourniture de plaquettes à la centrale :
595 m^3 /plaquettes
CENTRALE DE CHAUFFE LA CIBLE
Fourniture de plaquettes à la centrale :
2'406 m^3 /plaquettes

Passerelle Vallon de nant

Crues Vallon de Nant

Sentier pédestre Col des Pauvres-Perris Blanc

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

SERVICE DES TRAVAUX

VOIRIE

Le nettoyage du village a été assuré par la balayeuse communale et un aspirateur de type « glouton ».

Le lavage des trottoirs à la pression a été effectué tous les vendredis matins dès 05h00, sauf en période hivernale.

Depuis cette année, une personne s'occupe à plein temps de la tournée déchetterie avec le nettoyage des poubelles urbaines.

MAÇONNERIE

Réfection et réparation de divers murs, barrières, suite à des accidents de la circulation ou détérioration hivernale. Réparation des regards, des grilles et divers drainages et collecteurs d'eau.

GÉNIECIVIL

Entretien courant des routes communales, remise en état des banquettes et pose de grave. Pose d'enrobé, reflachage. Secteurs entretenus en 2017 : Dévens, Grand Marais et les Posses.

MOBILIER URBAIN

Le service des travaux doit aussi entretenir, remplacer ou installer des bancs, des poubelles. Entretien de plusieurs places de parc en collaboration avec les services des jardins et des forêts.

BÂTIMENTS

En 2017, pas de grands travaux entrepris. Petites maçonneries diverses.

MANIFESTATIONS

Pose des drapeaux et décoration du village pour les Fêtes de fin d'année. Participation à la mise en place de diverses manifestations comme la Nuit du Bexlier, la Fête Nationale, Bex & Arts, les Noéliennes, les Pontonniers et les 100 ans de Febex.

ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Le service des travaux entretient tout le réseau routier de la Commune de Bex en collaboration avec le service des forêts et une entreprise privée. Les travaux vont du fauchage à l'élagage des branches, la taille des buissons et à l'évacuation des feuilles.

ENTRETIEN DES SENTIERS PÉDESTRES

Entre les mois de mars à octobre, un grand nombre d'heures est consacré à l'entretien ou à la création de sentiers pédestres. Cette tâche est partagée avec le service des forêts.

SERVICE DE PIQUET

Le service de piquet hivernal débute le 1er novembre et prend fin le 30 avril. Il est assuré par 5 équipes de 2 personnes et une équipe par semaine.

Le service de piquet d'été débute le 1er mai et prend fin le 30 octobre. Il est assuré par un tournus d'une personne.

FORMATION CONTINUE

Plusieurs cours ont été suivis par les différents services des travaux, eaux et jardins. Les thèmes suivant ont été donnés :

- cours sécurité, 1er secours,
- permis machiniste,
- permis nacelle et cariste,
- petits travaux de bûcheronnage.

Réfection du revêtement bitumineux au cheminduGrand Marais

Création d'un cheminement pour piétons à la route de l'Infirmerie et chemin des Arembords

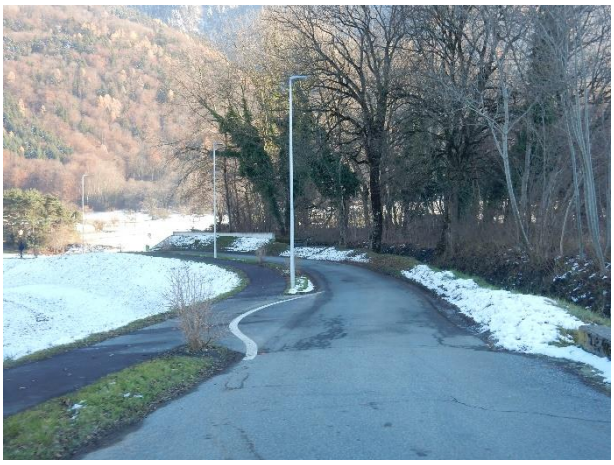

Pose du tapis bitumineux à la route de Rivarotte

Pose de 2 containers enterrés à la route de la Servanne (Parc du Crétel)

Construction des nouveaux vestiaires et buvette pour le FC Bex

Création d'un trottoir à la route du Stand (ancien Arsenal)

Pose d'une conduite EU à Frenières

Construction d'un couvert préau écoles enfantines Servanne

Réfection d'un mur de vigne à la route de Chièstres

Construction d'un socle pour table de ping-pong ronde au centre sportif du Pré-de-la-Cible

SERVICE DES PARCS ET JARDINS

Pour nos jardiniers, l'année 2017 se résume par un été chaud et sec, nécessitant un grand nombre d'arrosages sur l'ensemble de la commune.

LES SERRES

L'essentiel des plantes mises en place dans les massifs et les caisses du patrimoine « bellerin » sont produites dans les serres communales. Ces dernières ont fait l'objet d'un sérieux entretien (changement des bâches de couvertures des deux tunnels, changement des toiles de sols).

Cumulées sur l'année, environ **62'000 plantes** ont été cultivées par notre service des parcs et jardins.

Pour accompagner le départ du Tour de Suisse, les couleurs dominantes de rouge et de blanc et une décoration axée sur le cyclisme ont été mises en place dans le centre du village.

De nouvelles plantations ont vu le jour à la route de Rivarotte.

Le service des parcs et jardins a également participé à la pose de 1700m^2 de gazon en rouleaux près des nouveaux vestiaires du FC Bex.

Plus de 640 caisses à fleurs dispersées sur le territoire de la commune.

Le Marché aux Géraniums, quant à lui, s'est déroulé les 12 et 13 mai sur le site de la Grande Salle, et a permis à la population de découvrir un grand nombre de variétés différentes de géraniums.

LE CIMETIÈRE

Un entretien particulier a été effectué sur plus de 200 tombes (taille des arbustes et désherbage des tombes abandonnées).

PARCS GRANDE SALLE + ROBINSON

Depuis le 1er août 2017, le nettoyage du parc, le vidage des poubelles et la tonte régulière en mulchingont été transférés au service des travaux.

Le contrôle et la réparation des jeux restent sous la responsabilité du service des parcs et jardins.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous transmettons ci-dessous l'évolution des volumes des principaux ramassages où l'on remarque une certaine stabilité (malgré l'augmentation de la population).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ordures ménagères incinérables	938 to	885 to	959 to	1026 to	1181 to	1460 to
Objets encombrants	411 to	459 to	415 to	354 to	325 to	339 to
Papier, carton	281 to	321 to	326 to	409 to	423 to	419 to
Déchetscompostables	1093 to	1166 to	827 to	1160 to	1160 to	1100 to
Verre	325 to	330 to	344 to	341 to triées 6 to non triées	333 to triées 19 to non triées	326 to triées 21 to non triées
Métaux	97 to	105 to	96 to	108 to	125 to	122 to
Huiles usées	3200 l.	3870 l.	4250 l.	4800 l.	6125 l.	6350 l.

Sur les quantités mentionnées ci-dessus, 380 to de déchets verts étaient souillées et ont dû être acheminées à la SATOM comme déchets incinérables.

Le service des travaux a fouillé une grande quantité de sacs non conformes, permettant ainsi la dénonciation de plusieurs dizaines de contrevenants pour infraction aux directives réglementaires.

D'autre part, comme chaque année, l'action « Coup de balai » a été très appréciée par les habitants des hameaux. Elle a permis de récolter une quantité importante de matières valorisables comme le fer, le bois et le matériel électronique.

Le système Gastrovert, essentiellement utilisé par les restaurants, a permis de récolter 342 containers de lavures pour le biogaz.

URBANISME

RENOUVELLEMENT DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DU GLAREY

Le préavis du PPA le Glarey II a été adopté par le Conseil communal le 8 mars 2017. Les amendements apportés lors de cette séance ont dû faire l'objet d'une validation formelle par tous les propriétaires du PPA. Le dossier a finalement pu être transmis au SDT pour examen préalable le 10 novembre 2017 et poursuit actuellement sa procédure d'approbation.

PPA EMBOUCHURE DE L'AVANCON

Dans le but de légaliser l'affectation du sol sur le terrain exploité depuis de nombreuses années par la Rhônex SA, un projet de PPA intitulé « Embouchure de l'Avançon » a vu le jour sur ce site. La commune s'est entendue pour vendre la fraction de ce PPA située sur son fonds, en compensation partielle avec un échange de terrain proche de l'Avançon. Ce PPA a été mis à l'enquête en juillet 2017. Le préavis sera présenté au Conseil Communal début 2018.

PPA SOUS LE MONTET

Le taux de croissance défini par la mesure A11 du nouveau Plan Directeur Cantonal nous contraint à revoir notre planification du secteur Sous le Montet.

L'achat de la parcelle n°61 par la commune va toutefois nécessiter une procédure de PPA pour pouvoir l'affecter en zone d'utilité publique.

PPA DE RIVAROTTE

Les restrictions liées à la transformation du bâtiment situé à la rue du Simplon 6 ont obligé les propriétaires à étudier par le biais d'un PPA le développement prévu sur l'ensemble de la parcelle n° 298.

Après de longues négociations avec les opposants, un projet modifié sera remis à l'enquête en 2018.

MODIFICATION DU PPA DE PERRUET

Une procédure de modification du PPA de Perruet a été entreprise par l'ECA, principal propriétaire du quartier. L'objectif de cette démarche est de pouvoir porter d'un bâtiment supplémentaire. Le préavis a été présenté en juin 2017 au Conseil communal qui a apporté des modifications au projet. Actuellement, nous sommes en discussion avec le SDT pour éviter une enquête complémentaire liée à ces modifications.

CHABLAIS AGGLO

Des séances techniques ont eu lieu tout au long de l'année pour suivre l'évolution des mesures dans chaque commune.

Dans un rapport provisoire, la Confédération a validé le Projet d'Agglomération de 3ème génération (PA3), mais en excluant les Communes de Bex et d'Ollonpour le cofinancement des mesures les concernant. Le rapport définitif sera publié début 2018.

URBANISME

En 2017, une première étape a été franchie dans le cadre de la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) par le biais de mise application de zones réservées. Après une mise à l'enquête en juin 2017, le préavis a été accepté en décembre 2017. Début 2018, il sera transmis au SDT pour examen préalable.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2017, le bureau technique a étudié et soumis à la Municipalité 226 dossiers et 174 permis de construire et prises d'acte pour la pose de panneaux solaires.

Le détail se présente comme suit :

19	villas et bâtiments
58	agrandissements et transformations
6	constructions artisanales et industrielles
36	annexes, dépôts, garages, bûchers et couverts
52	citernes, panneaux solaires, etc
3	bâtiments agricoles
174	total

ÉVOLUTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

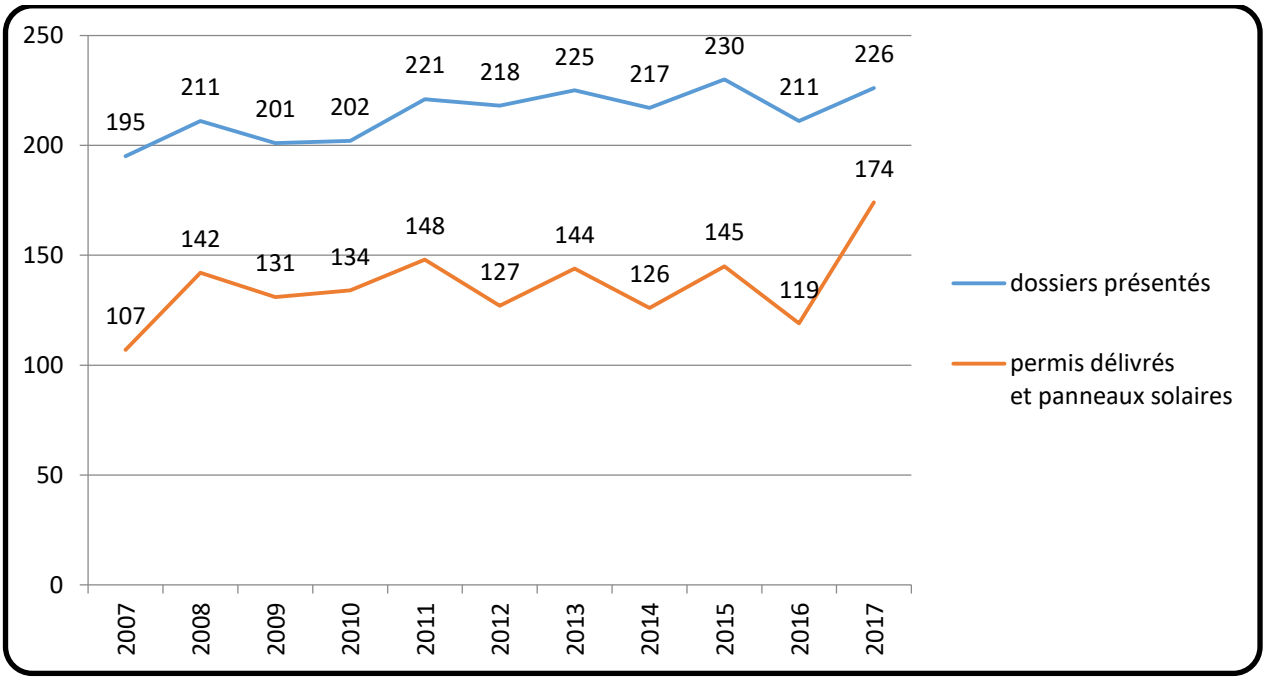

FORMATION – SANTÉ PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Par Mme Patricia Ferrari, directrice

Les élèves de 1-6P sont regroupés dans le pôle Petite Servanne, la Grande Servanne et l'Allex, ce qui constitue un atout majeur sur le plan organisationnel. Il reste deux classes de 1-2P (enfantines) au Foyer et 3 classes dans le bâtiment du Carroz (1 classe d'Accueil 5-8 et 2 classes de 5P). Par ailleurs, l'ancienne salle des maîtres du Carroz a été attribuée au logopédiste M. Jordan qui prendra sa retraite en juillet 2018. Une classe du Carroz est utilisée comme salle des maîtres. Au vu de l'augmentation des effectifs, nous utiliserons la dernière classe disponible au Carroz pour 2018-2019.

Les classes de 7-8P et 9-11S sont au centre, dans les bâtiments de la Cible, du BAP et de l'iBât.

En terme d'effectifs, l'établissement scolaire de Bex se compose actuellement de 962 élèves, d'une centaine d'enseignants engagés à l'année (+ remplaçants réguliers), de l'équipe administrative, des PPLS (psychologues scolaires, logopédiste, psychomotricienne) de la Monneresse, d'une infirmière scolaire. L'EPS dispense plus de 2'000 périodes hebdomadaires d'enseignement.

SECTEUR PRIMAIRE

Les classes primaires se répartissent comme suit (août 2017 à juin 2018) :

- 10 classes 1-2P 193 élèves
- 8 classes 3-4P 156 élèves
- 8 classes 5-6P 150 élèves
- 4 classes de 7P 69 élèves
- 4 classes de 8P 87 élèves
- 1 groupe d'accueil pour les élèves non francophones (inclus dans les effectifs ci-dessus)
- 2 classes d'accueil 18 élèves
- 1 classe DEP 3-6 11 élèves
- 1 classe DEP 7-8 12 élèves

L'effectif total du secteur primaire est de 696 élèves.

SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire comprend les trois dernières années, de la 9ème à la 11ème, réparties entre la voie prégymnasiale VP et générale VG. Cette dernière propose des niveaux en français, maths et allemand, ainsi que des options de compétence orientées métiers et un cours de formation générale. Depuis août 2017, les 9èmes ont 33 périodes à leur horaire (32 précédemment) ; cette période est donnée le mardi de 16h00 à 16h45. Cela occasionne des courses supplémentaires pour le Châtel. A noter que dès août 2018, les 9 et 10S auront 33 périodes à leur horaire. A la rentrée 2019, l'ensemble du secondaire passera à 33 périodes.

Le secteur secondaire comprend 16 classes, qui se répartissent comme suit :

- 9èmes : 2 classes de VP, 3 classes de VG 84 élèves
- 10èmes : 2 classes de VP, 2 classes de VG 76 élèves
- 11èmes : 1 classe de VP, 3 classes de VG 77 élèves
- une classe DES/9-11 (classe d'enseignement spécialisé) 10 élèves
- une vingtaine d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient de soutien, de différenciation. Pour un suivi individualisé, ils occupent la salle se situant dans l'ancienne salle des maîtres située en haut de l'escalier, avant l'IBât
- 2 classes d'accueil qui prennent actuellement en charge 19 élèves non francophones.

L'effectif total du secteur secondaire est de 266 élèves.

Si l'effectif secondaire est stable par rapport à 2015, il a augmenté de 50 élèves au primaire. En 2018-2019, nous n'aurons plus de locaux libres au secondaire. Au primaire, nous occuperons 1 local de plus au Carroz. Aussi n'aurons-nous plus de locaux de réserve primaire dans le bâtiment du Carroz.

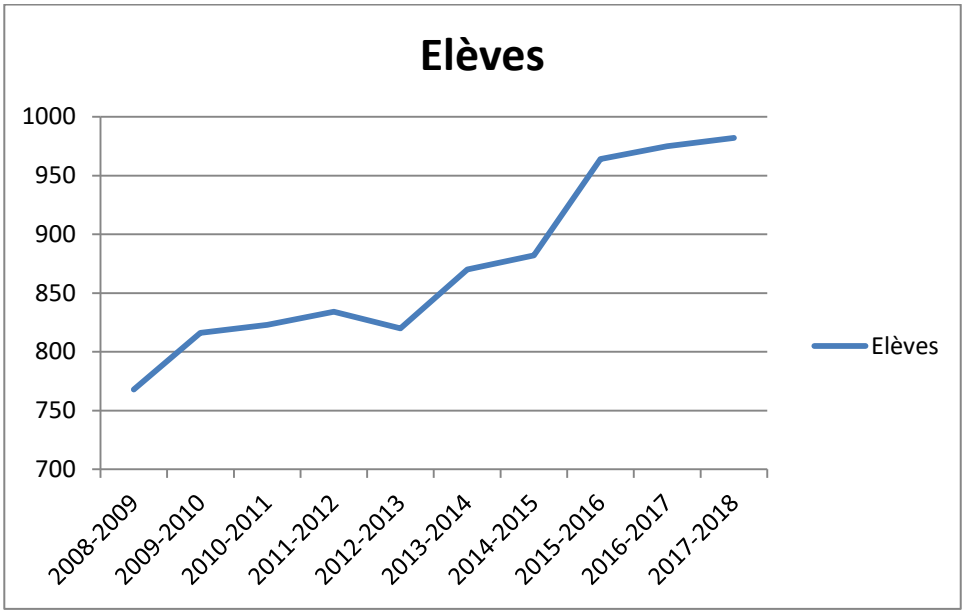

EXEMPLES D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER DÉVELOPPÉES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE BELLERIN

Notre « Journal Infos » paraît sur le site de l'établissement chaque début d'année scolaire. Il donne des informations concernant les diverses activités offertes au sein de notre établissement. Nous reprenons ci-dessous de manière très sommaire quelques éléments directement en lien avec des prestations communales.

CAMPS DE SPORT

Les camps de ski se sont déroulés, pour la dernière fois à Nendaz en 2017, regroupant l'ensemble des élèves de 9ème année (dès 2018 à Villars).

Un camp multisport s'est déroulé en mai à Ovronnaz destiné à l'ensemble des élèves de 10S.

LIFT

Le projet Lift vit sa troisième année à Bex, grâce au soutien de la commune, du Canton et surtout des entreprises de Bex. Pour rappel, ce projet permet à une petite dizaine d'élèves de 10ème et 11ème années de prendre confiance en eux en travaillant 2 heures par semaine sur des modules d'une durée de trois mois. Ces contacts réguliers avec le monde du travail vont ainsi mieux préparer ces élèves à leur avenir professionnel. Ils construisent d'autres références et envisagent leur passage à la vie active sous une perspective différente. http://jugendprojekt-lift.ch/projet-lift/

ASSISTANCE AUX DEVOIRS

L'assistance aux devoirs se poursuit et rencontre toujours autant de succès. 92 élèves du primaire (3-8P) et 52 du secondaire (9-11S) en bénéficient deux fois par semaine.

Dès août 2017, la commune a dû reprendre en grande partie le financement de la prestation à sa charge. Pour cette raison, aucun nouveau groupe ne s'est créé au-delà du nombre d'enseignants qui ont cette activité dans leur répartition. Une partie des heures est encore prise en charge par l'enveloppe de l'établissement.

Nous devons aujourd'hui travailler avec une liste d'attente et être beaucoup plus stricts quant à l'assiduité et au comportement des élèves inscrits. Pour rappel, l'assistance aux devoirs est facultative et volontaire.

La fréquentation reste cependant assez stable, avec une cinquantaine d'élèves au secondaire et une quarantaine au primaire. Nous rendons votre autorité attentive que le budget alloué à cette prestation communale devra être fortement augmenté afin de répondre aux besoins des élèves bellerins. Dès la rentrée d'août 2018, cette prestation sera entièrement à charge de la commune qui a décidé de poursuivre avec le même modèle afin d'offrir une aide de qualité aux élèves.

LA BIBLIOTHEQUE

Elle est passée aux mains du Canton depuis le 1er novembre 2017.

PRÉVENTION

De nombreux axes de prévention sont réalisés tout au long de la scolarité des élèves, notamment grâce à la forte implication de notre groupe santé. Ces dernières années, un programme de prévention par les pairs avait abouti à la réalisation de deux grandes affiches fixées sur le bâtiment administratif ainsi que sur le bâtiment du chauffage de la Cible. De nouveaux projets sont actuellement en cours notamment une collaboration avec l'UTA (unité de traitement des addictions qui a remplacé Azimut) pour relancer le projet de médiation par les pairs au secondaire. En parallèle, des investigations sont menées pour trouver des solutions en vue de pacifier les cours de récréation des classes du primaire et ceci notamment à la Grande Servanne. Nous sommes toujours en attente de quelques aménagements dans ce préau qui permettraient aux élèves de jouer plutôt que de se bagarrer ; nous pensons à des marquages au sol par exemple.

JOURNÉE DE L'EAU

Comme le veut la tradition, le personnel de la commune ainsi que le personnel des FMA ont une nouvelle fois accueilli sur leur lieu de travail les élèves de 8ème pour la « Journée de l'EAU ». À cette occasion, les enfants ont pu découvrir le superbe réseau d'eau de la commune en partant des prises d'eau de la Benjamine, en passant par l'usine de Sublin et en terminant à la STEP. Ils ont pu être ainsi sensibilisés à cette inestimable ressource. Comme chaque année, la prise en charge a été parfaite et la journée s'est déroulée sans accroc.

SÉCURITE PUBLIQUE - SPORTS

POLICE

PRÉAMBULE

L'année 2017 est le cinquième exercice de notre association. Ce bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années, les chiffres 2016 figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1er janvier, le corps de police était constitué de 61 (60) personnes, soit l'équivalent de 60.23 (59) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 6 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 5.70 postes de travail à 100% ont été engagés en complément des 2(2) aspirants qui ont intégré l'Académie de Savatan. A l'inverse, 4(5) membres ont quitté le corps.

ACTIVITES POLICE-SECOURS

Sur le territoire de l'EPOC, nous avons répondu à 8'950 (8'044) sollicitations, soit 24.5 (22) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 810 (901) plaintes, 418 (379) accidents de circulation, 117 (100) ivresses au volant, 87 (48) dénonciations à la Loi Fédérale sur les stupéfiants (Lfstup), 57 (116) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers (LEtr), 330 (486) dénonciations à la Loi sur la Circulation Routière, 404 (111) dénonciations au Règlement de police, 37 (33) violences domestiques.

L'opération « Edinam », conceptualisée dans le but de lutter contre les dealers de rue à Bex, est toujours d'actualité, y compris sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Cette action, conjuguée à une présence active, systématique et ciblée aux endroits générant des nuisances et autres troubles publics sur les trois communes, a permis de canaliser ces phénomènes indésirables.

.

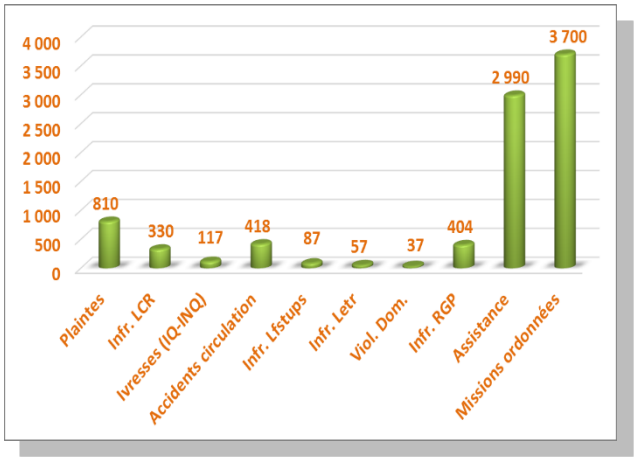

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex, est toujours en cours.

MANIFESTATIONS

282 (269) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail Cantonal des Manifestations POCAMA. 75 (100) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel.

Nous avons délivré 192 (167) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 46 (42) autorisations pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 14 auxiliaires (notamment pour les manifestations suivantes: Info parc à Villars – Trophées du Muveran - 1er août – Rétrospective Ollon/Villars - La Fugue Chablaisienne – cirque Knie - Festi'Brad – etc.).

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1'928'380 (1'001'821) automobilistes a été contrôlée. 17'741 (7'481) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,91% (0,74%). 22'545 (10'825) amendes d'ordre ont été traitées (17'340 radar/5'164 stationnement-AO/ 41 LFstups).

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 250 (224) classes sur 18 (17) sites scolaires ont été visitées pour un total de 4'232 (3'933) élèves. S'agissant des patrouilleurs, 24 (33) élèves ont suivi la formation avec succès.

En ce qui concerne la prévention des délits, les campagnes SERA (vols dans des habitations perpétrés à la tombée de la nuit), vols dans les véhicules et les vols à l'astuce, ont été menées.

En relation avec la circulation, le radar pédagogique a permis de procéder à 151 relevés (165) par le biais d'appareils fixes installés selon le détail suivant: Aigle 32 (77), Ollon 81 (58) et Bex 38 (30).

Les campagnes « Dégagez - démarrez » et « See You » (éclairage cycles/visibilité piétons) ont été réalisées dans le cadre de la sécurité routière et un stand d'information a également été tenu durant la Fugue Chablaisienne.

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de Prévention est intervenu à 19 (0) reprises afin de procéder à des séances de conciliations lors de conflits entre élèves (dont 14depuis la rentrée scolaire 2017 – 2018).

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, ilencadreégalement les marraines et les parrains de la gared'Aigle et assure le partenariat entre les Autoritéscommunalesaiglonnes, les CFF et les TPC.

FORMATION

Nous relevons la réussite de l'école de police de Savatan, EA 2016, de l'agente Sarah Léchaire et de l'agent Jérémy Nanchen, lesquels ont obtenu leur brevet de policier.

L'assistant de sécurité publique Loïc Borloz a suivi avec succès la formation dispensée à l'Académie de Savatan du 2 octobre au 1er décembre.

Les formations continues traditionnelles ont été respectées (tir – self-défense – police de proximité – conducteur de chien – massage cardiaque – prévention – management – etc.).

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 5'932 actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

Si le concept « café-rencontre » garantit un lien privilégié avec la population, la tenue de stands de prévention/information/accueil sur les trois communes a également séduit la population.

Les divers partenariats (Sécuritas – Offices du tourisme – TPC et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

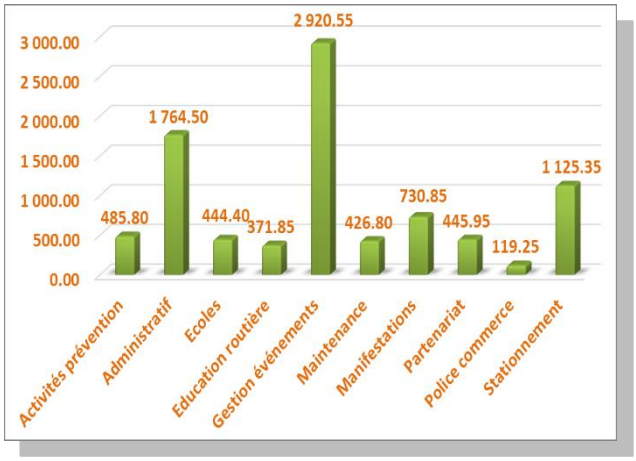

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les commissions ont tenu 7 (9) audiences, dont 2 (4) à Aigle, 2 (3) à Bex et 3 (2) à Ollon. Elles se sont réunies pour: 19 (9) contestations pour des dénonciations au Règlement de police, 5 (12) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 3 (12) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 0 (3) pour des amendes d'ordre.

Au niveau administratif, 2'394 (2'539) actes de poursuites, 190 (258) mandats d'amener, 172 (158) rapports de naturalisation et 67 (40) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont étée xécutés.

DIVERS

Afin de pallier au départ de l'ancien commandant, nos Autorités ont accepté la modification de notre structure de conduite. Concrètement, afin d'épauler l'Etat-major en place, composé de quatre officiers dont le nouveau commandant, deux sous-officiers supérieurs ont été nommés au grade d'adjudant.

Cette nouvelle structure, mise en place à partir du 1er mars et finalisée le 1er août, soit à la date de l'entrée en fonction de deux nouveaux cadres, donne entière satisfaction.

La Police du Chablais vaudois a reçu, en guise de cadeau de Noël avancé, soit le 4 décembre dernier, par le biais de Mme Béatrice Métraux, cheffe du Département des Institutions et de la Sécurité, son accréditation définitive. Cette autorisation d'exercer confirme que notre entité répond aux conditions cadres fixées par le Canton.

CONCLUSION

L'Etat-major de la Police du Chablais vaudois est conscient des efforts financiers importants que les communes partenaires ont fait afin que notre entité puisse obtenir son accréditation définitive.

Nous allons bien entendu tout mettre en œuvre afin de pérenniser nos coûts de fonctionnement. A relever toutefois que nous ne maîtrisons pas un paramètre important, soit les coûts des systèmes informatiques imposés par le Canton que nous aurons l'obligation d'acquérir.

BUREAU DES MANIFESTATIONSDE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS (EPOC)

Pour le bureau : Sgtm Tristan Matile

Lors de l'année 2017, 283 manifestations ont fait l'objet d'une demande POCAMA, à savoir :

96 demandes pour Aigle

85 demandes pour Bex

102 demandes pour Ollon

Ce qui représente une augmentation 14 demandes par rapport à l'année 2016.

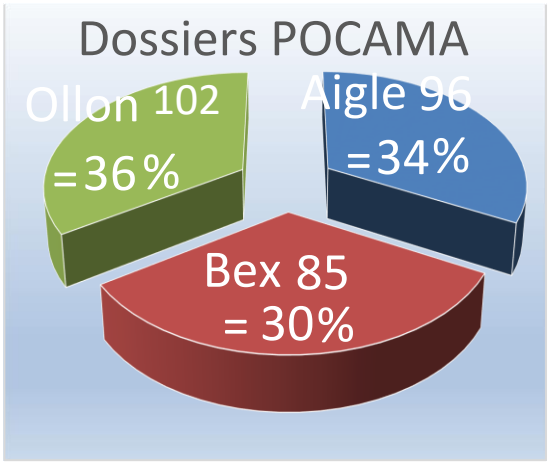

En 2017, le Bureau des manifestations a traité le 6.73% des demandes POCAMA du Canton de Vaud (4'203).

194 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques ont été délivrés en 2017 :

61 permis pour Aigle

66 permis pour Bex

67 permis pour Ollon

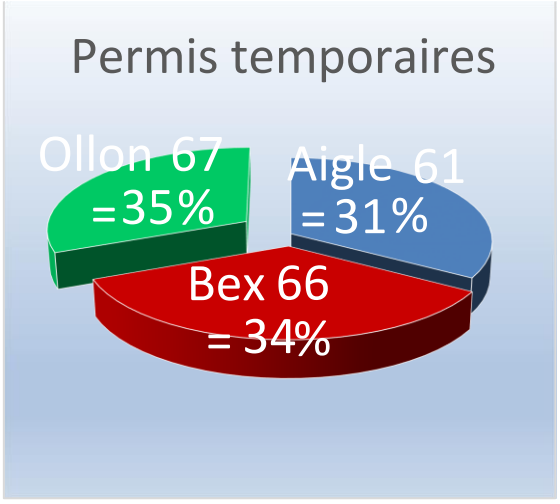

46 autorisations de tombola &loto ont été délivrées en 2017 :

18 autorisations pour Aigle

16 autorisations pour Bex

12 autorisations pour Ollon

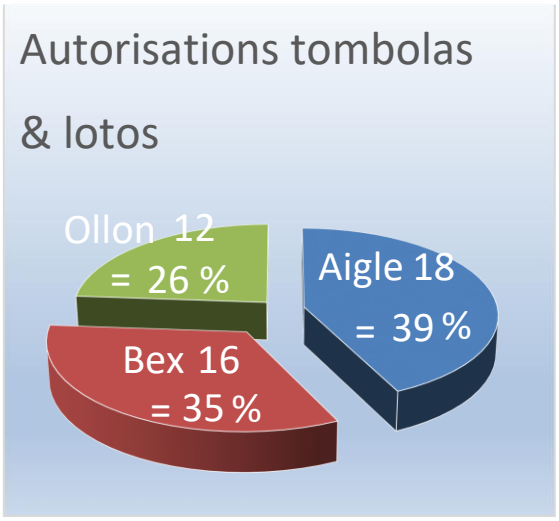

20 ordres particuliers et 59 missions particulières ont été établis par le soussigné. Une centaine de manifestations ont nécessité un apport de personnel.

Pour ces manifestations, la Police du Chablais vaudois peut être appuyée par 14 auxiliaires « parc info » qui sont engagés selon les besoins pour faire principalement du travail de circulation et de parcage. Ce soutien est précieux et permet de pallier au manque depoliciers et d'assistants.

Durant l'année 2017, 1'245 manifestations (courses, ventes de pâtisseries, soirées de sociétés, lotos, locations de salles, etc…), se sont déroulées dans les trois communes. Pour les demandes de location des salles, elles sont contrôlées et inscrites dans l'agenda des manifestations :

Aigle : 664

Bex : 173 (*sans les locations de salles*)

Ollon : 408

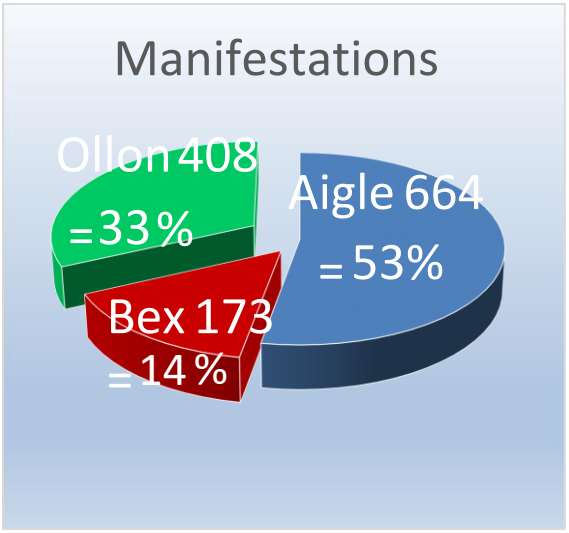

L'armée suisse a été présente 7 fois dans la Commune d'Aigle avec prises et remises de l'étendard, ainsi que plusieurs défilés.

382 manifestations ont nécessité la mise en place de signalisation à savoir :

Aigle : 181

Bex : 123

Ollon : 90

Le responsable des manifestations a participé à plusieurs séances avec différents organisateurs de manifestations.

Concernant la gestion des POCAMA, elle se fait uniquement par le responsable des manifestations.

Les permis temporaires et les autorisations concernant les tombolas sont délivrés par le soussigné, les autorisations concernant les lotos sont délivrées par le service administratif (Mmes Genet, Thévenaz et Forestier).

CONTRÔLE DES HABITANTS

Le Contrôle des habitants a enregistré 818 arrivées et 771 départs en 2017.

La population établie au 31 décembre 2017 (situation réelle) se monte à 7'731, soit une augmentation de 276 personnes par rapport à 2016.

Le nombre de ménages est de 3'450 (en 2016 : 3'304).

Cette augmentation est due à la prise en compte au 31 décembre 2017 de la population étrangère en procédure d'asile ayant un séjour de plus d'une année en Suisse ainsi que les fonctionnaires internationaux.

Selon STATVD, la population résidente permanente s'élève à 7'719, soit 5'186 ressortissants suisses et 2'533 étrangers.

La différence entre les chiffres communaux et ceux du Canton s'explique par les mutations de suisses (arrivées et départs) qui peuvent être traitées sur l'année suivante par le canton(Rcpers) ainsi que les octrois de permis étrangers qui sont en traitement auprès du Service cantonal de la population de Lausanne et qui ne sont pas compris dans leurs chiffres alors que ces administrés sont bien établis sur la commune.

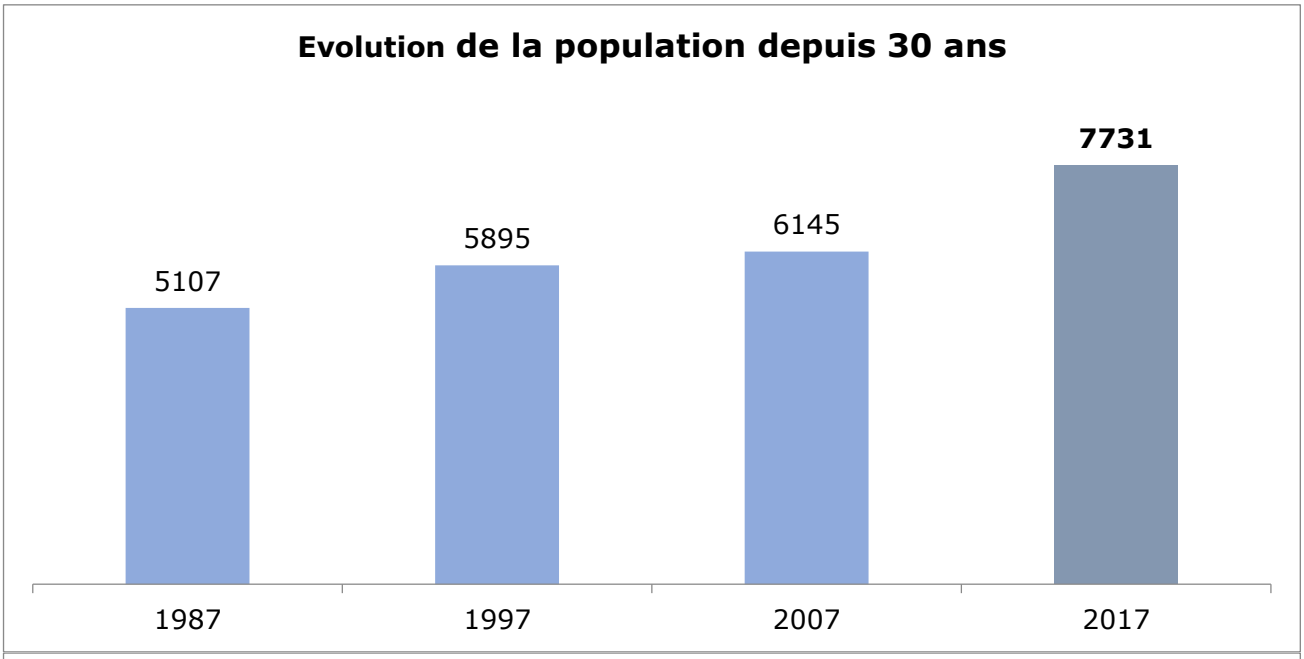

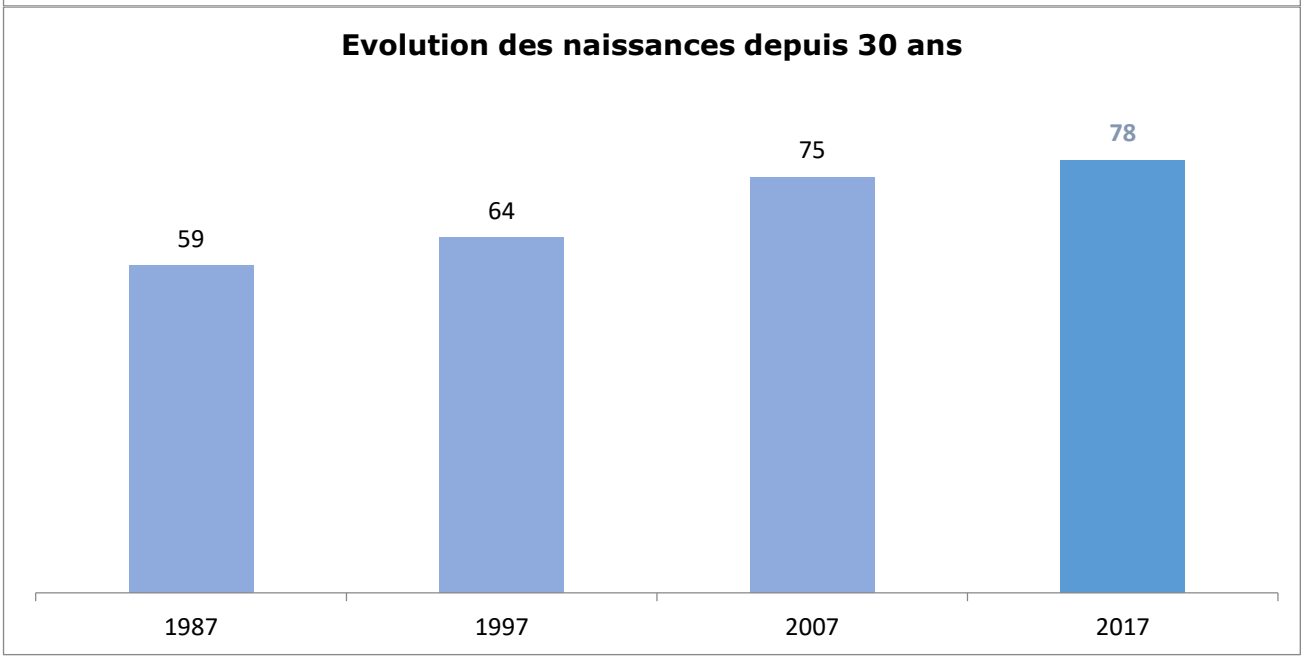

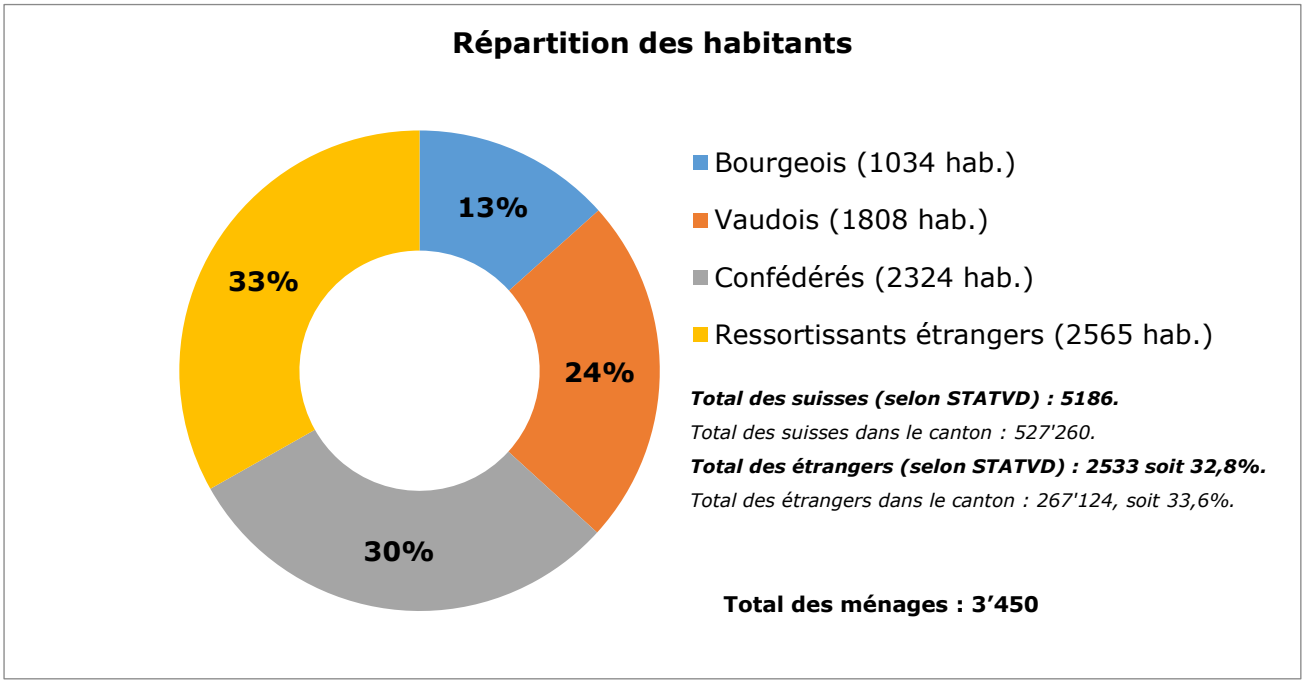

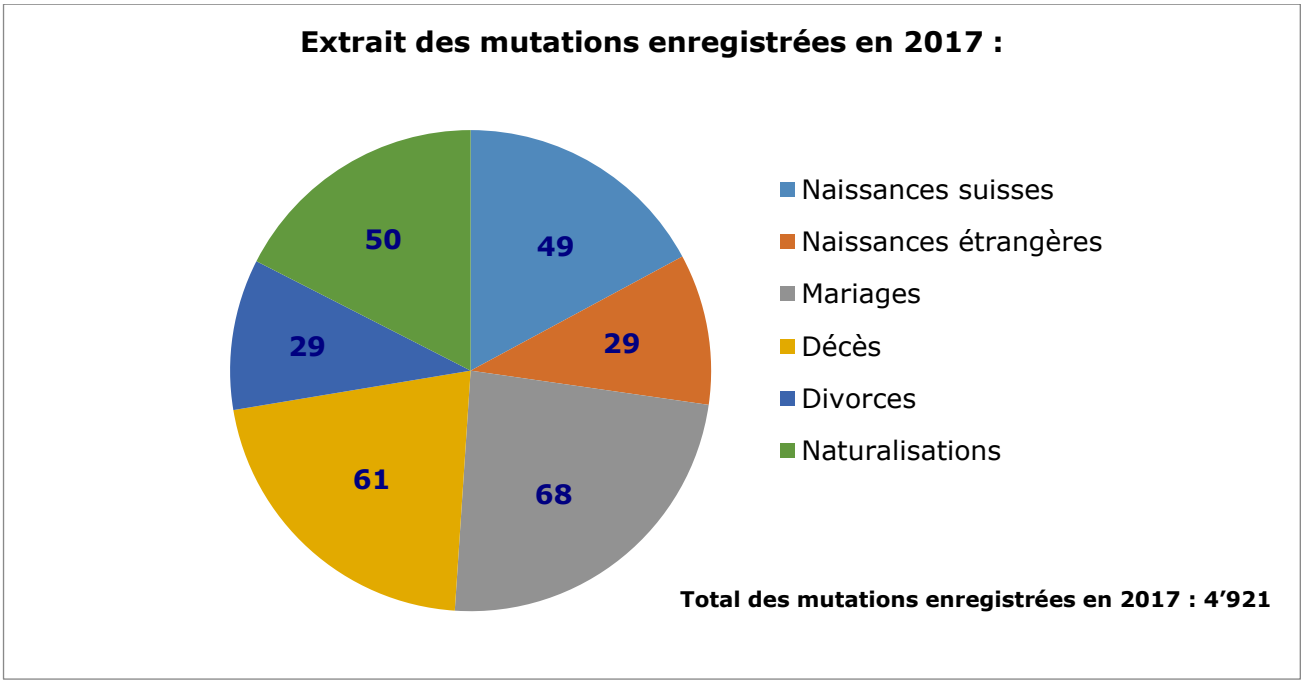

Le Contrôle des habitants a également traité :

- 395 demandes de cartes d'identité
- 578 renouvellements de permis
- 217 octrois de permis

Principales nationalités
(nombre d'habitants)

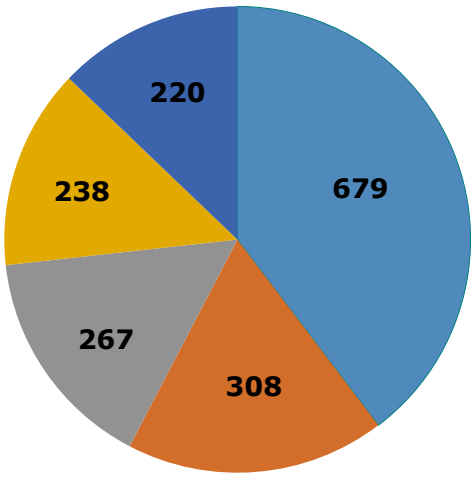

Nombre total des étrangers : 2'565
Nombre total des nationalités : 83

Total des étrangers (selon STATVD) : 2'533

Répartition des permis	**2016**	**2017**
Etablissements (Permis C)	1'310	1'367
Annuelles (Permis B)	950	931
Courte durée (Permis L)	40	29
Admissions provisoires (Permis F) *	---	109
Requérants d'asile (Permis N) *	---	89
Fonctionnaires internationaux *	---	2
En suspens (en traitement au Service de la population de Lausanne)	66	38
Total	**2'366**	**2'565**

** inclus dès le 31.12.2017 (pour les permis F et N résidants en Suisse depuis plus d'une année).*

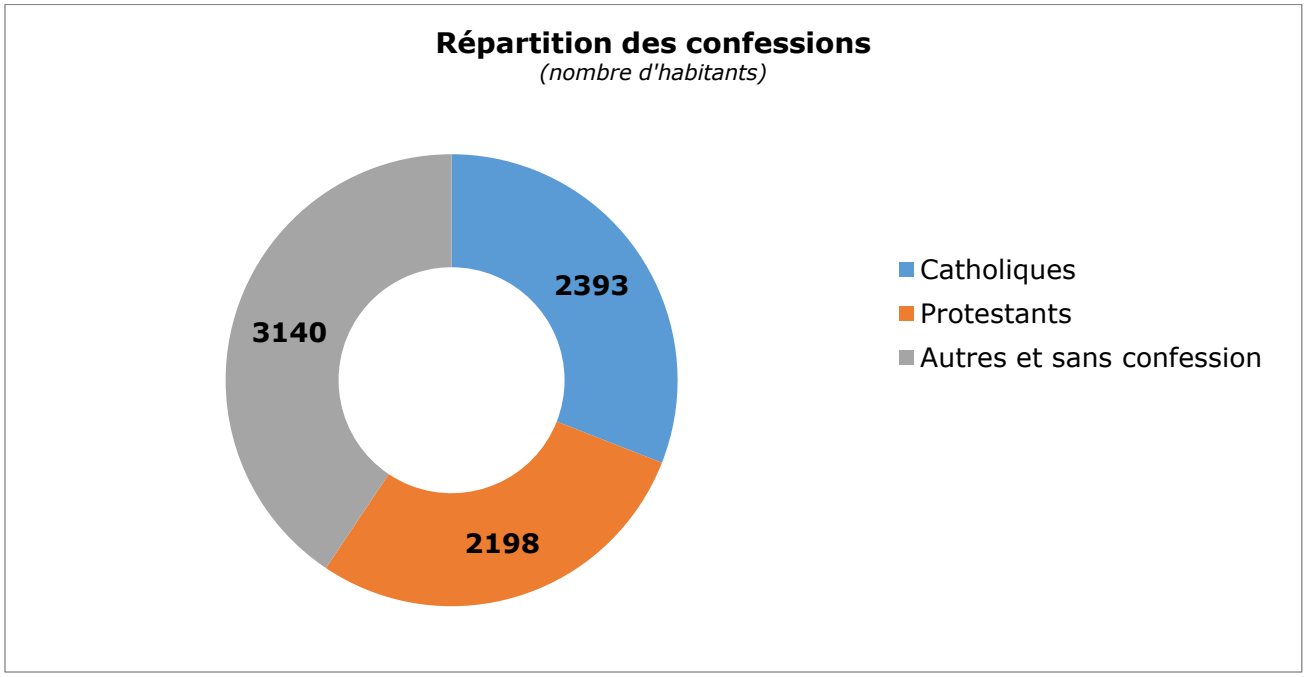

Recensement de la population bellerine établie au 31 décembre 2017 :

Hommes			**Garçons (- de 16 ans)**		
423	Bourgeois		100	Bourgeois	
711	Vaudois		158	Vaudois	
865	Confédérés		185	Confédérés	
1'080	Etrangers		288	Etrangers	
3'079	**Total**		**731**	**Total**	
Femmes			**Filles (- de 16 ans)**		
433	Bourgeoises		78	Bourgeoises	
805	Vaudoises		134	Vaudoises	
1'102	Confédérées		172	Confédérées	
887	Etrangères		310	Etrangères	
3'227	**Total**		**694**	**Total**	

<u>Total population établie : 7'731</u>

Répartition de la population bellerine résidente (établis + en séjour) au 31 décembre 2017 :

	Nombre ménages	**Nombre habitants**
Bex	3'170	7'307
Fenalet-sur-Bex	53	113
Frenières-sur-Bex	44	93
Gryon	23	41
Les Plans-sur-Bex	69	141
Les Posses-sur-Bex	91	203
Total	**3'450**	**7'898**

SERVICE DU FEU

Pour le service du feu : Major Grégoire Perrin

EFFECTIFS AU 30 NOVEMBRE 2017

	Off	Sof	App	Sap	Total
Etat-major : déjà comptabilisé dans les sites	9	0	0	0	9
Détachement premier secours Villars	5	6	3	16	30
Détachement d'appui Villars	1	0	0	12	13
Détachement premier secours Bex	10	7	2	10	29
Détachement d'appui Bex	0	2	1	13	16
Détachement premier secours Gryon	4	4	3	7	18
Détachement d'appui Gryon	0	0	0	9	9
Détachement premier secours Ollon	3	2	0	7	12
Détachement d'appui Ollon	1	0	0	5	6
Effectif au 30 novembre	**24**	**21**	**9**	**79**	**133**

Effectif au 01.01.2018 – Prévision : 147

STATISTIQUE DES EFFECTIFS 2007 À 2017

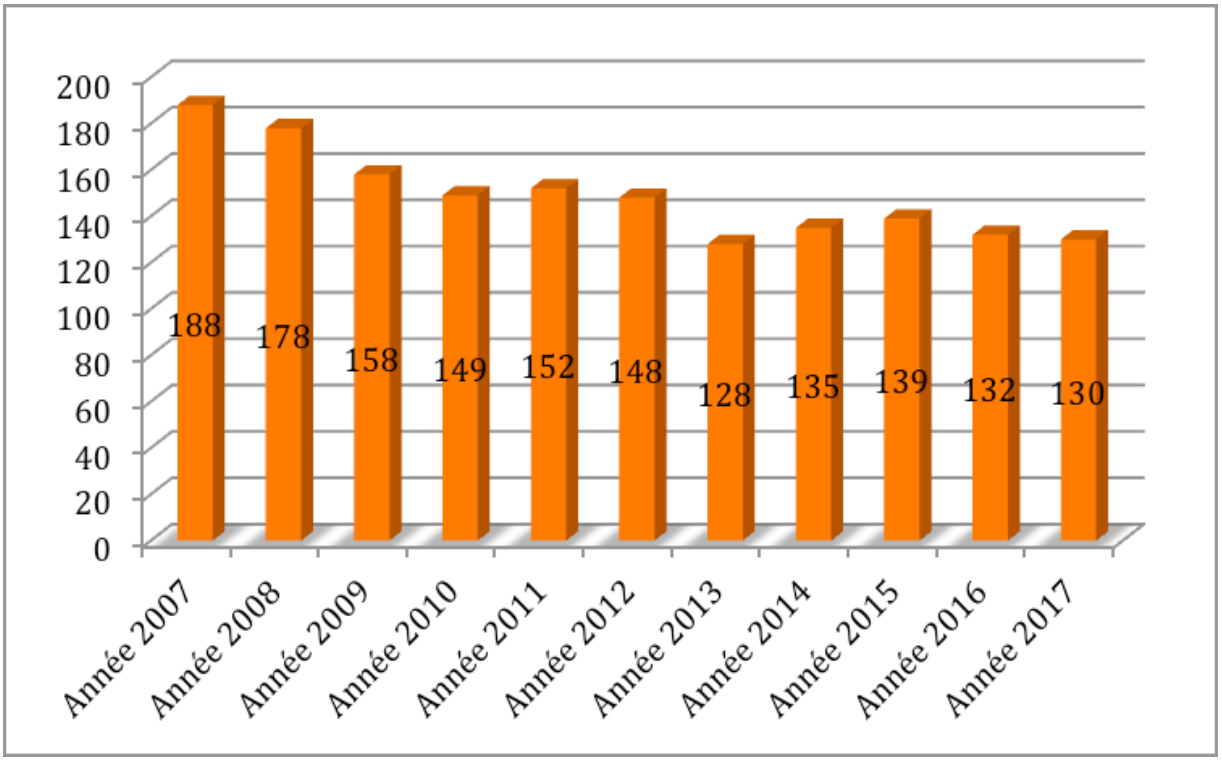

STATISTIQUE DES EFFECTIFS PAR GRADE

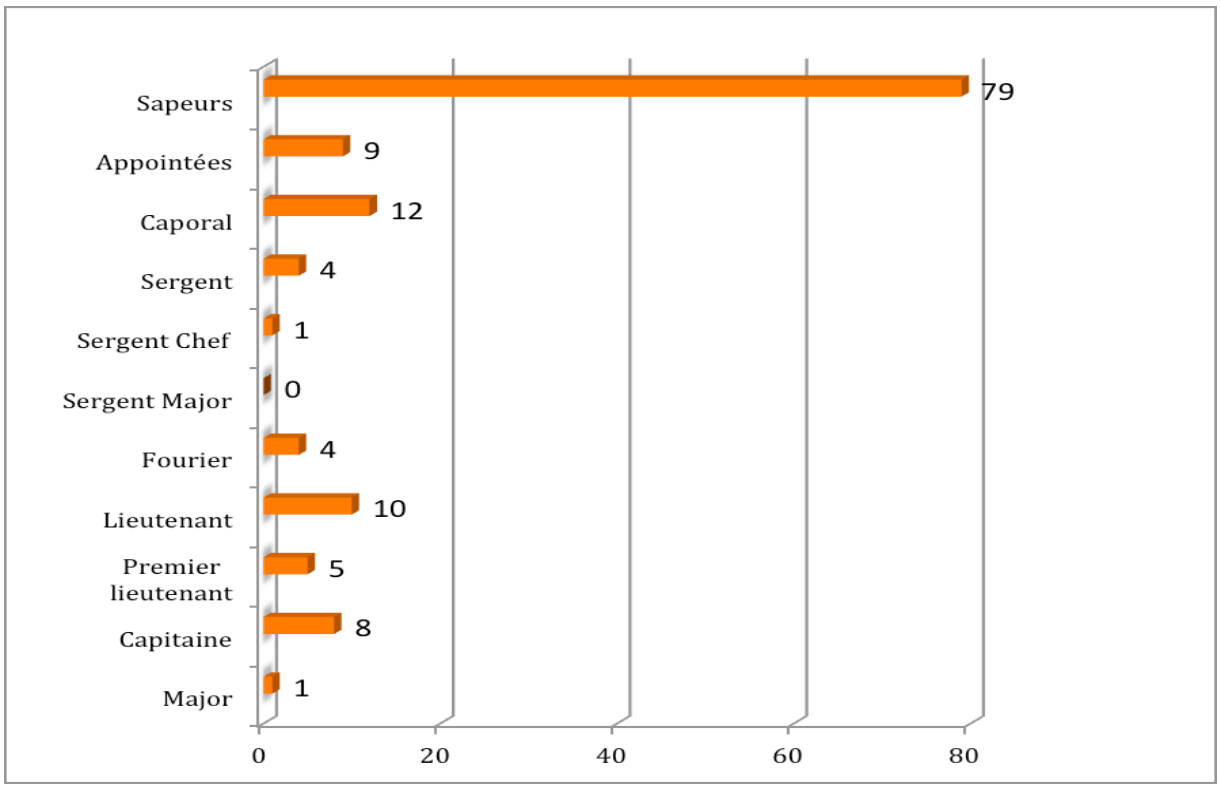

REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES DIRECTIVES DE L'ECA

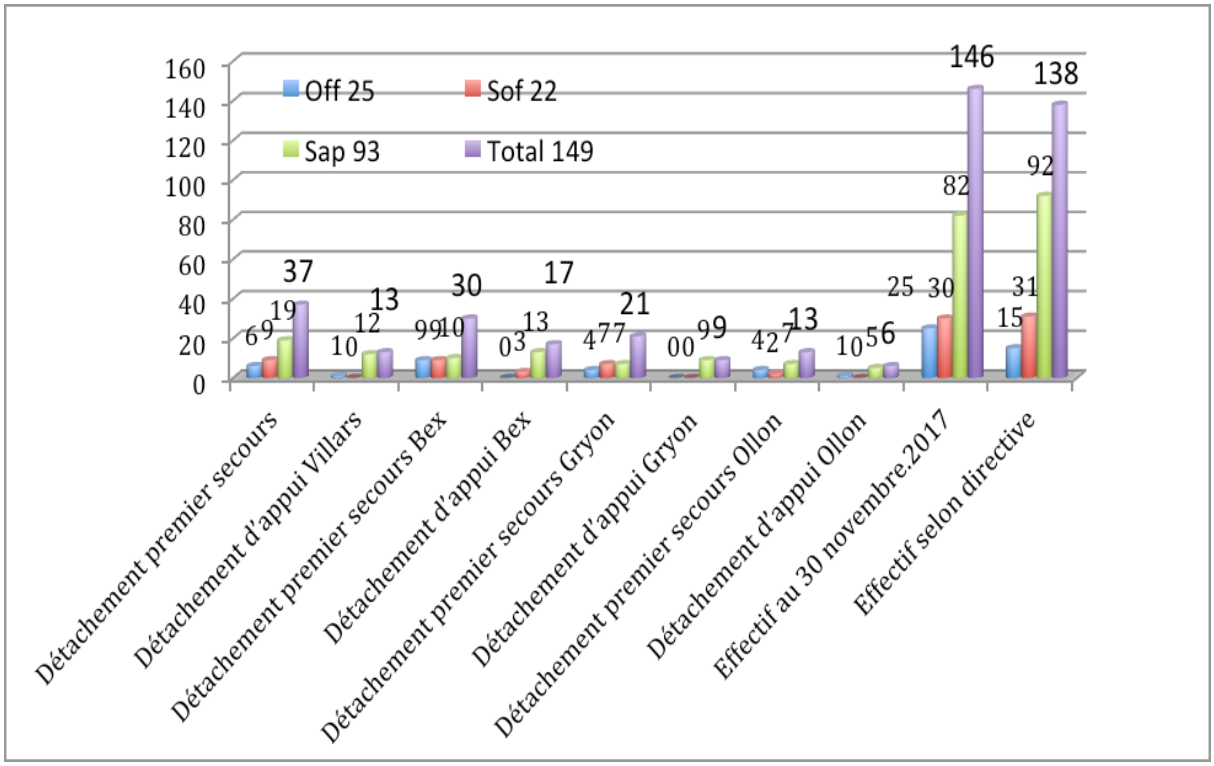

Malgré tous nos efforts et ceux de la fédération vaudoise des sapeurs-pompiers ainsi que de l'ECA, nous sommes obligés de constater que nos effectifs diminuent d'année en année. Il est temps de trouver des solutions pour pouvoir garantir la sécurité publique dans nos communes, en particulier pour le site de Villars. Nous avons constaté à plusieurs reprises que lorsque nous sommes alarmés nous ne respectons pas les standards de sécurité.

Au vu de cette situation, j'ai dû informer par écrit la Municipalité d'Ollon que je ne pouvais plus assurer la sécurité des citoyens du plateau de Villars.

Pour rappel les obligations légales des communes sont :

LSDIS 963.15

Art. 6 Commune
Les autorités communales prennent toutes dispositions utiles en matière de lutte contre le feu, en application de l'article 2, alinéa 2, lettre e) de la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC).

Les communes ont les attributions suivantes :

a. l'incorporation des sapeurs-pompiers ; elles prennent à cet égard toute mesure nécessaire pour que le SDIS couvrant leur territoire soit suffisamment doté en personnel au regard du standard de sécurité cantonal;

b. la gestion et l'entretien des équipements, du matériel, des véhicules et des locaux nécessaires au service selon le standard de sécurité cantonal ;

c. la prise des mesures nécessaires pour que chaque sapeur-pompier :
   1. puisse être mis sur pied rapidement par l'intermédiaire du CTA
   2. soit correctement équipé et instruit,
   3. et bénéficie d'une couverture d'assurance contre les accidents, la maladie et la responsabilité civile découlant du service, ainsi que pour couvrir les dommages survenus lors de courses de service ou d'intervention avec des véhicules privés.
   Les communes peuvent confier à l'organisation régionale à laquelle elles sont rattachées tout ou partie de leurs attributions.

TITRE III - OBLIGATIONS DES COMMUNES

Art.7
1. Dans le cadre des compétences qui leurs sont attribuées, les communes sont responsables sur leur territoire du respect des exigences fixées par le standard de sécurité cantonal.

RLSDIS 963.15.1

Art. 20 Effectif
1 L'effectif des SDIS est fixé par l'ECA sur la base notamment du nombre d'habitants et de communes du secteur d'intervention, des risques et des types d'événements à traiter.

2 L'ECA fixe également l'effectif maximum de chaque site opérationnel DPS, ainsi que les règles en matière de permanence. Les communes ou les entités intercommunales exploitant un SDIS sont tenues de garantir au moins l'effectif de première intervention apte à respecter les exigences du standard de sécurité cantonal.

CODIR

Présidents :

Jean-Luc Chollet	Municipal - Ollon
Georges Vittoz	Municipal - Gryon
Daniel Hediger	Municipal - Bex

Les municipaux ont décidé que la présidence du Codir sera prise pour une année électorale soit de juillet à juin. M. J.-L. Chollet présidera en 2016-2017, M. Georges Vittoz en 2017-2018, M. D. Hediger en 2018-2019 et ainsi de suite.

ETAT-MAJOR

Commandant	Maj Gregoire Perrin
Remplaçant	Cap David Roulet
Responsable administration	Cap Patricia Riedi
Responsable instruction	Cap Sylvain Burnier
Responsable logistique	Cap Sébastien Baillif
Chef de site Villars	Cap Laurent Nicolier
Chef de site Bex	Cap Marco Tirocini
Chef de site Gryon	Cap Olivier Sprenger
Chef de site Ollon	Cap Roberto Valterio

RECRUTEMENT 2017

Pour Villars	3
Pour Bex	4
Pour Gryon	1
Pour Ollon	7
Total:	**15**

Soit 6 personnes de moins qu'en 2016.

COURS D'INTRODUCTION POUR RECRUES

Les personnes recrutées en 2016 ont suivi leur cours de formation de base FB01. Ce cours a été organisé par le SDIS de Leysin au mois de mars 2017. Durant l'année, elles ont suivi l'école de formation avec les SDIS du Chablais, Fortification et du Haut-Lac, qui a pour but d'approfondir leurs connaissances et ainsi mieux les intégrer dans leurs sites respectifs.

La motivation, l'intérêt des participants et l'implication des chefs de classe ont contribué à l'émulation des participants lors de la formation.

COURS ECA-FSSP-FVSP

160 jours inscrits pour 28 cours différents dont 11 avec une formation FOAD (Formation Ouvert A Distance) en amont du cours.
Très bon taux de participation.
Très bon retour des participants lors des cours ECA.
3 officiers et 2 sous-officiers du SDIS ont été suivre des cours fédéraux, 2 du site de Villars pour le cours fédéral engins élévateurs à Morat et 1 du site de Bex sur un cours sur les accidents de petits avions et hélicoptères à Sion.
Parallèlement, 2 spécialistes anti-chutes ont été suivre le cours fédéral de formateur anti-chutes afin de redonner ces formations sur notre SDIS
3 membres de l'EM ont suivi les nouveaux cours de la FVSP et de l'ECA sur le management et les relations humaines.
Le cours de la FVSP, suivi par les Capitaines Baillif et Roulet, dure 3 jours et le cours de l'ECA, suivi par le Capitaine Burnier, dure 2 x 3 jours.

RAPPORT DE L'INSTRUCTION

Exercice 2017 :

La durée totale des exercices pour le SDIS les Salines se monte à 5'525 heures ; sont compris les formations DAP, DPS, chauffeurs et APR.
Le taux de présence cette année s'est amélioré.
Les thèmes de formation imposés par l'ECA étaient le nouveau système d'engagement ProSDIS et les techniques d'intervention ABC pour les SDIS non chimiques.

ProSDIS : 2 membres de l'EM ont suivi 5 jours de formation à l'ECA et l'ensemble de l'EM a été convié à une journée de présentation et discussion sur ce thème. Le personnel du SDIS n'a pas été formé car la mise en service prévue en octobre 2017 a été repoussée au mois de juin 2018. Nous formerons donc notre personnel en 2018.

ABC : nouvelles missions pour nous depuis le 1er janvier : nous avons formé notre personnel lors de 2 x 2 soirées (2 pour le haut et 2 pour le bas). La première soirée avait pour but de mettre le cadre sur ce que sont nos missions et jusqu'où nous allons et la deuxième était basée sur la consolidation et l'implication des partenaires. Pour ceci, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur nos collègues du SDIS Chablais qui sont venus avec quelques officiers nous conseiller sur ce thème et nous dire ce qu'ils avaient besoin en arrivant en renfort.

Nous avons décidé de revoir les bases de nos missions en début d'année. Les 5 premiers mois de l'année étaient donc consacrés à revoir les formations de base hydrauliques, échelles et nœuds. Nous avons organisé un exercice en haut et un en bas afin de contrôler les acquis, et nous avons eu un très bon retour. Suite à cela j'ai demandé aux 4 chefs de sites de consolider ces formations lors des piquets jusqu'à la fin de l'année afin que ceux qui n'était pas présents puissent également consolider leurs formations.

4 équipes engagées pour le concours de la FVSP à Cossonay, 1 dans la catégorie TP, 3 équipes MP, et première pour le SDIS nous avons inscrit 5 équipes de 2 personnes pour le gymkhana.

Ces concours nous permettent de former encore mieux nos gens et de progresser plus vite, et je profite pour remercier les participants des différentes équipes et leurs coachs pour l'organisation et le soutien des équipes ainsi que l'EM pour la mise à disposition des infrastructures, du matériel et des engins.

Cours de cadre aux mois de novembre : les thèmes sont les actions opérationnelles, le nouveau journal d'engagement du SDIS ainsi que les fonctions de chef de secteur et d'aide à la conduite.

Réception de 2 nouveaux TP2000 pour les sites de Villars et de Bex, 2 jours de formation ont été suivis par 8 formateurs du SDIS à Romanel pour ensuite redonner cette formation à l'ensemble des chauffeurs des sites de Villars, Bex et Ollon.

Objectif 2018 :

Formation axée sur l'anti-chute, les dangers de la ferme, les événements naturels, des consolidations ABC ainsi que sur les bases. Consolidation des chauffeurs sur les TP2000 et drill connaissance du matériel lors des piquets avec tous les membres. Taux de participation aux cours ECA, comme en 2017.
Canevas de meilleure qualité. Ce qui ne veut pas dire canevas avec plus de pages ou plus de texte, mais canevas remplis correctement avec les éléments importants et indispensables à une formation de qualité. Un meilleur soutien de la part des responsables de l'instruction des sites est indispensable pour y arriver. Continuité de la formation au niveau fédéral.En effet, en 2018 plusieurs membres du SDIS iront suivre les formations suivantes : accidents de petits avions et hélicoptères, ventilation, équipe de sécurité APR, engins élévateurs, dangers naturels et feu de forêt.

Conclusion 2017 :

En conclusion, l'année 2017 s'est très bien passée, malgré des changements et des modifications de dernières minutes imposés par l'ECA. Nous avons tenu notre planning, les gens ont eu plaisir à participer aux exercices et formations et l'arrivée des nouveaux camions TP2000 a boosté la motivation des gens. La formation est une partie très importante de notre métier de sapeurs-pompiers, autant par les cours que par les exercices. Ceci afin de toujours avoir des gens formés au top qui travaillent dans des conditions de sécurité maximales.
Je tiens également à remercier les membres du CODIR pour leur soutien, les membres de l'EM pour leur soutien et les disponibilités pour les formations ainsi que tous les membres du SDIS qui ne comptent pas leurs heures pour se mettre au service de la population.

RAPPORT DU REMPLACANT DU COMMANDANT

Je commencerais mon rapport en remerciant le CODIR et le commandant du SDIS les Salines pour la confiance qu'ils ont eu en moi en me nommant à ce poste. Cette année fût celle de la transition. Après 5 années au poste de chef de site de Bex, j'ai eu l'opportunité de changer de fonction. La transition avec Marco Tirocini, qui a repris le site de Bex, s'est passée de manière optimale. J'en profite pour lui souhaiter pleins de bons moments et partages dans sa fonction. Je remercie également mon prédécesseur Sylvain Hubert pour ses précieux conseils et explications.

Après avoir passé le témoin à mon collègue Marco, je me suis entièrement mis dans mon rôle de remplaçant du commandant, qui aura été de seconder Grégoire dans différentes missions. Le rapport aura été excellent avec Grégoire tout au long de cette année.

Je le remercie pour son partage, sa confiance et sa communication.

Je me suis particulièrement occupé de tout ce qui concernait les manifestations, les dossiers d'interventions, de documenter et d'informer au sujet du système SIBOX, grosses interventions,…

Je me suis rendu à l'assemblée de la FVSP avec Grégoire où j'ai été nommé délégué. Durant cette année, j'ai également profité de participer à divers rapports de SDIS, protection civile, commission avalanche, de suivre un cours de management (3 jours), formation PROSDIS. J'ai également tenu mon rôle d'officier et CI au sein du site de Bex comme annoncé lors de mon entretien avec le CODIR lors des postulations. J'ai réussi sans problème à conjuguer les 2 rôles et je vais rester dans cette optique.
Je terminerais en notant que notre SDIS est sur une excellente dynamique et que cela va continuer comme cela. Vive le SDIS les Salines.

RAPPORT DES CHEFS DE SITE

Site de Bex :

Tout d'abord, je tiens à remercier le CODIR pour laconfiance témoignée à mon égard lors des postulations à la place de chef de site de Bex, au mois de janvier. Je souhaite également remercier l'EM des Salines pour son soutien, ses conseils ainsi que l'excellente collaboration durant cette 1ère année de fonction. 3 objectifs ont guidé ma 1ère année, soit : consolider la communication au sein du site, renforcer la cohésion de groupe et valoriser l'ensemble des sapeurs. Ces objectifs ont été atteints, je remercie Roberto Valterio pour son aide et son soutien. La complicité trouvée entre nous nous a permis de mener au mieux cette année.

Effectif et personnel :

Dans l'ensemble, l'effectif reste stable et complet. Malheureusement, trois personnes ont dû quitter le DPS pour des raisons diverses. J'ai le plaisir de compter parmi l'effectif du DPS 3 anciens JSP qui ont terminé leur année de formation au DAP. Je leur souhaite plein succès dans leur carrière de pompier au DPS. 5 nouvelles recrues augmenteront notre effectif de Bex pour 2018.

Instruction :

Les exercices sont bien conçus, les directeurs d'exercices ainsi que les chefs de poste sont bien préparés. Nous avons un bon taux de participation relativement stable. Les thèmes de base ainsi que l'ABC (Atomic, Biologique et chimique) ont rythmé notre année de formation. Merci aux différents chefs de dicastère pour leur implication ainsi que leur suivi tout au long de l'année.

Matériel, véhicule et locaux :

Un grand merci à l'équipe matériel pour son travail, sa présence ainsi que sa grande disponibilité. Les véhicules sont bien entretenus, le matériel opérationnel est en ordre et fonctionnel. « Daisyrius » est venu remplacer la Tonne-Pompe de 1992 après 25 ans de bons et loyaux services.
« Daisyrius » le nom de baptême du nouveau camion TP. « Daisy » est le nom Anglais de la Marguerite. Cette fleure fleurit au mois de juin, elle annonce les beaux jours, le soleil, le renouveau.
Il va changer considérablement notre manière d'intervenir.
« Désire » car il s'est fait attendre.
« Syrius » est l'étoile la plus brillante visible depuis la terre.
J'espère qu'il nous guidera dans nos futures missions.

La caserne a été le théâtre de nombreux changements cette année, une fois pour le véhicule d'officier de service, chamboulement total, et une autre fois, pour l'arrivée de « Daisyrius ». Nous sommes arrivés à parquer tous les véhicules à l'intérieur avec l'aide de la commune qui nous a mis une partie des locaux communaux à disposition, pour une berce ainsi qu'une MP. Merci.

Intervention :
Quelques anecdotes :

Feu à l'usine des Salines : c'était le compresseur qui déchargeait la pression.
Feu d'écurie au Marais : c'était une camionnette qui brûlait.
Feu de chaufferie à la Pelouse : c'était le clapet de sécurité de la cheminée qui s'était fermé. De belles photos ont été prises avec les pensionnaires car c'était la première fois qu'ils voyaient des pompiers.
Explosion suivie d'un feu, à l'ancien stand de tir : c'était un feu de benne à compost.

Manifestations :

Sortie à « l'Escape-Room » de Charrat. Très belle soirée. Merci Fabrice Martin.
Tour de Suisse, un piquet a été mis en place pour le départ de Bex.
Traditionnel repas d'été, à l'exercice de juin.
1er août : cette année l'allumage du feu a été une réussite.
Organisation d'un apéro de mariage pour un pompier, en caserne.
Passeport vacances.
Recrutement.
Raclette à l'arrivée de « Daisyrius ».
Organisation des évaluations flammes 1 et 2 des JSP de Chablais, Haut-Lac et Salines. 22 jeunes sont venus à Bex pour ces évaluations.

Chef de site :

Un énorme merci à tout le personnel de la caserne de Bex pour son très bon état d'esprit, sa bonne disponibilité lors d'interventions et divers travaux de rétablissements ainsi que lors des différentes manifestations.

Pour terminer, j'ai envie de comparer cette année à une course de relais avec des obstacles plus ou moins difficiles à franchir. David Roulet m'a transmis le témoin, le passage s'est fait sans accroc. Les efforts entrepris pour pouvoir affronter ces différents passages me rendent encore plus fort. Je me rends compte que cette place me procure une entière satisfaction et j'espère répondre à vos attentes.

PROMOTIONS

Le Sgtc Christophe Dreier au grade de Lieutenant
Le Caporal Sébastien Pitton au grade d'Adjudant
Le Sgt Robin Perrin au grade de Sergent-Chef
Le Sgt Hendrick Schmidt au grade de Sergent-Chef
Le Caporal Leila Roesler au grade de Sergent
Le Caporal Jean-MichelMoreillon au grade de Sergent
Le Caporal Stéphane Ruchet au grade de Sergent
Le Sapeur Mathieu Borloz au grade de Caporal
Le Sapeur Didier Vannay au grade de Caporal L'Appointé Lucas Baudet au grade d'Appointé Chef L'Appointé Christophe Cruchet au grade d'Appointé Chef
L'Appointé EricSéchaud au grade d'Appointé Chef L'Appointé Jacques Sumi au grade d'Appointé Chef Le Sapeur Camille Berra au grade d'Appointée
Le Sapeur Gaëtan Barré au grade d'Appointé
Le Sapeur Raymond Favrod au grade d'Appointé
Le Sapeur Flavien Gollut au grade d'Appointé

La promotion des officiers va être demandée aux Municipalités.

RAPPORT LOGISTIQUE

Matériel :

Plusieurs échanges et remplacements de matériel, d'habits et autres ont été effectués avec le CTL. Les contrôles des appareils APR ont été effectués. Du matériel pour intervention NAC acheté,des flips charts, des supports A4 et A3 pour le nouveau journal d'intervention également achetés.

Véhicules :

Reçu de la part de l'ECA 2 TP 2000lt pour les sites de Villars et de Bex. Reçu de la part de l'ECA 1 Jeep, type Navara pour le site de Villars. Échange de crochet d'attelage pour le bus de transport d'Ollon, pour la sécurité du personnel. Amélioration du véhicule CI de Bex avec maintien de charge et aménagement de chargeurs radios pour l'officier, celle de Villars pour 2018.

Amélioration signalétique des bus de transport de Gryon et d'Ollon.

Bâtiments :

Changement de divers cylindres internes du site de Bex. Protection de l'antenne de réception de la barrière automatique de Villars, car beaucoup de vandalisme au cours de l'année.
Aménagement du local matériel du site de Gryon.

Conclusion :

Je tiens à remercier l'État-major et le CODIR pour la confiance témoignée tout au long de cette année ainsi que toutes les équipes matériel du SDIS pour l'excellent travail fourni dans leurs casernes respectives. MERCI !

NOMBRES D'INTERVENTIONS PAR SITE

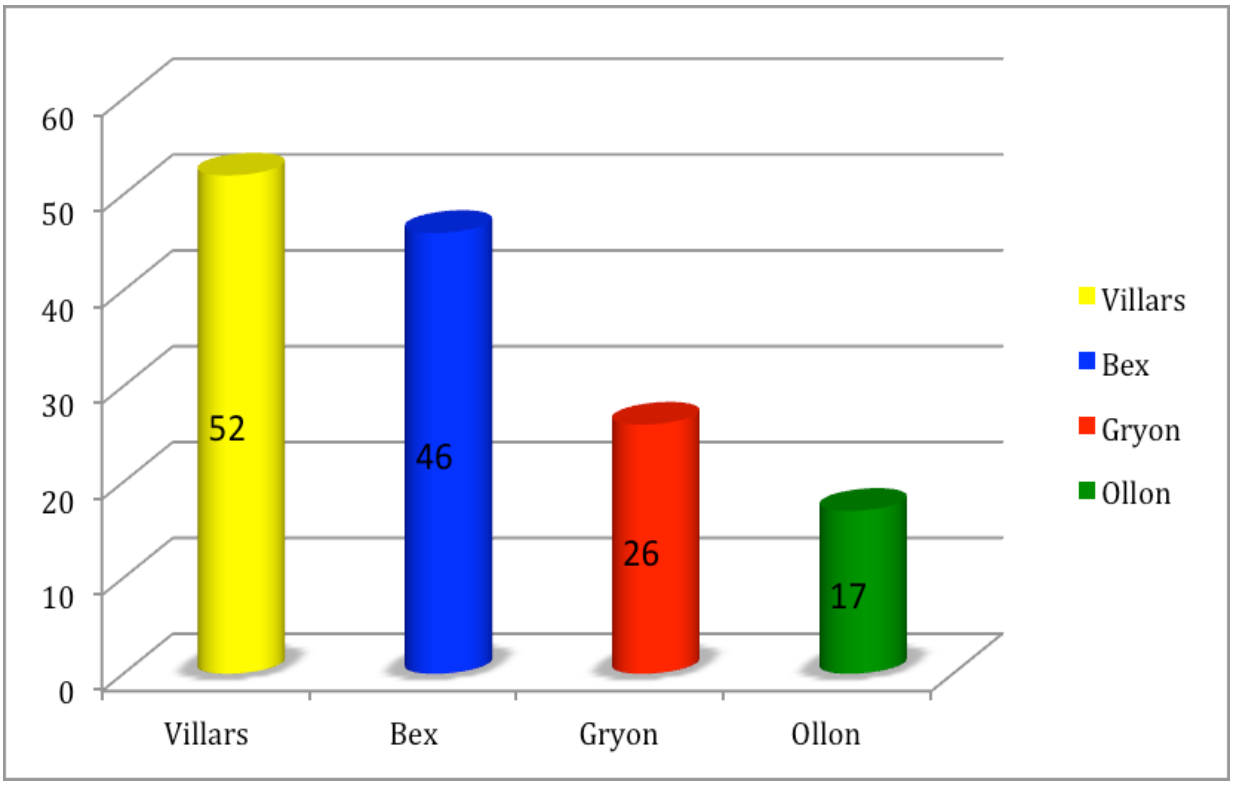

DÉTAILS DES INTERVENTIONS POUR LE SITE DE BEX

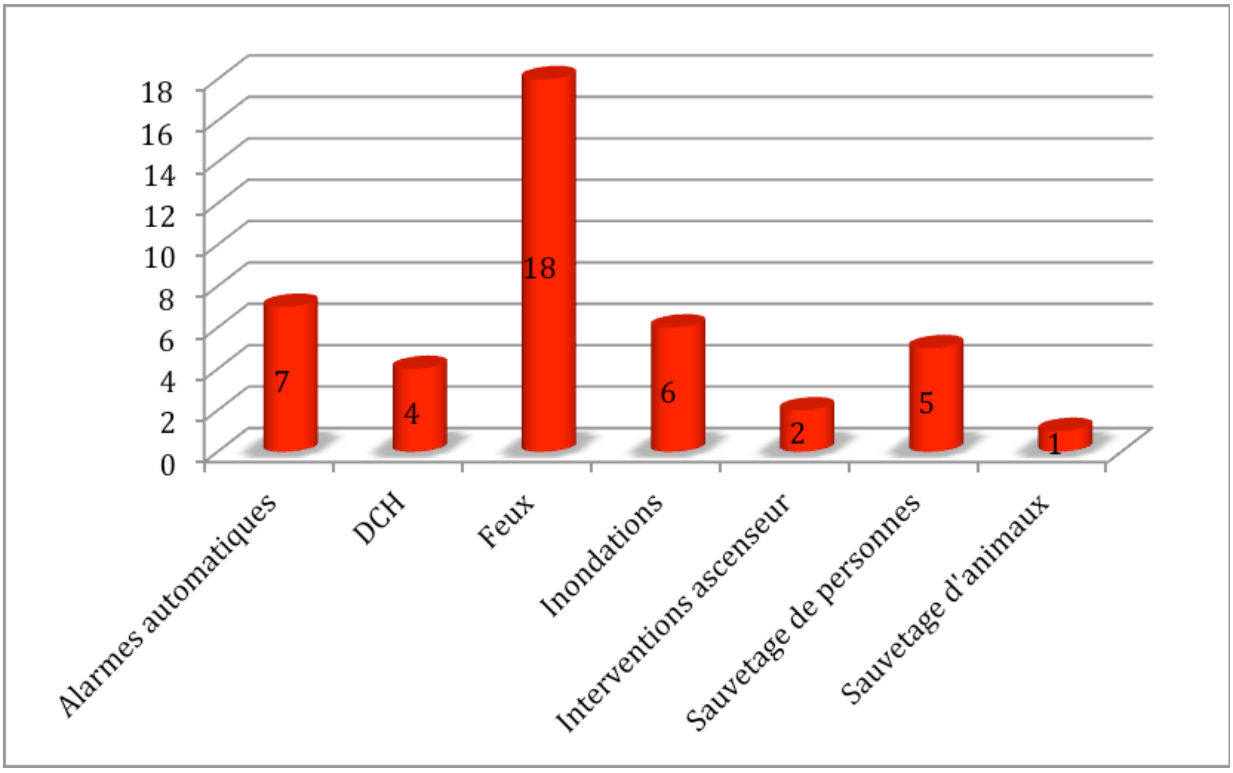

COMPARATIF DES HEURES D'INTERVENTIONS PAR SITE

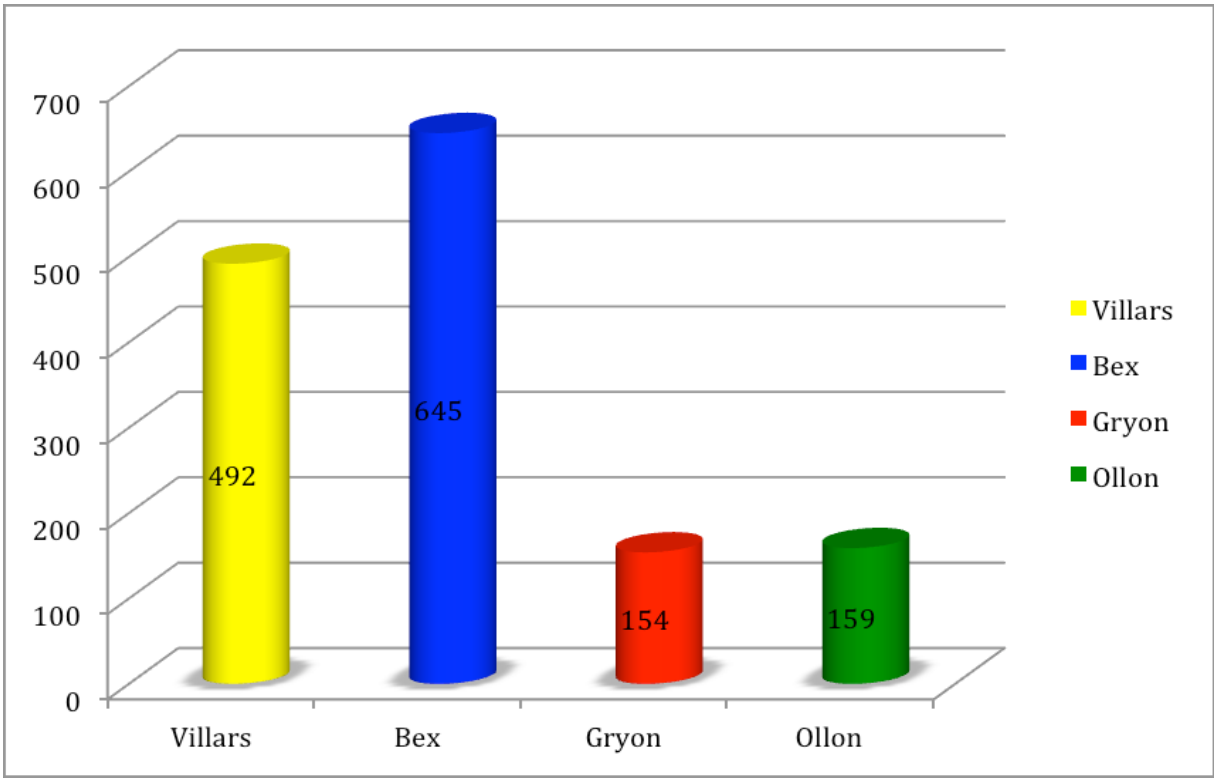

COMPARATIF DES HEURES D'INTERVENTIONS PAR ANNEE

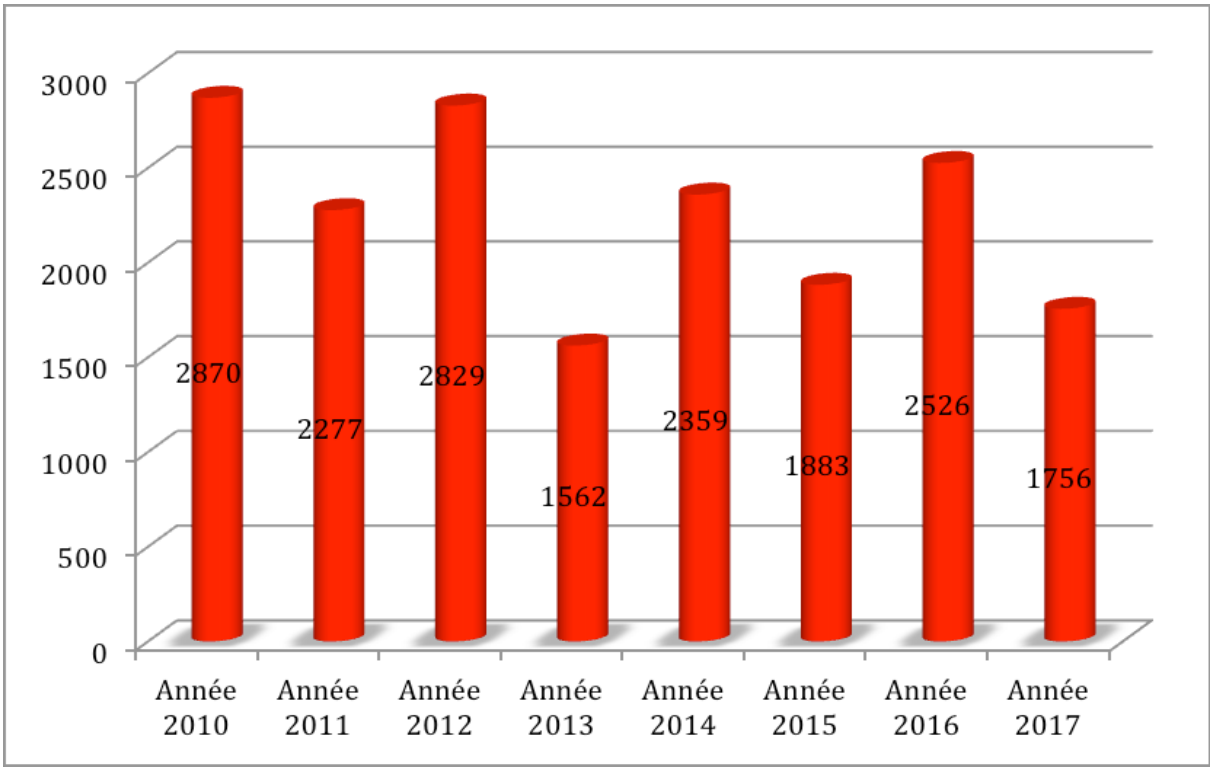

COMPARATIF DES HEURES D'EXERCICE PAR ANNEE

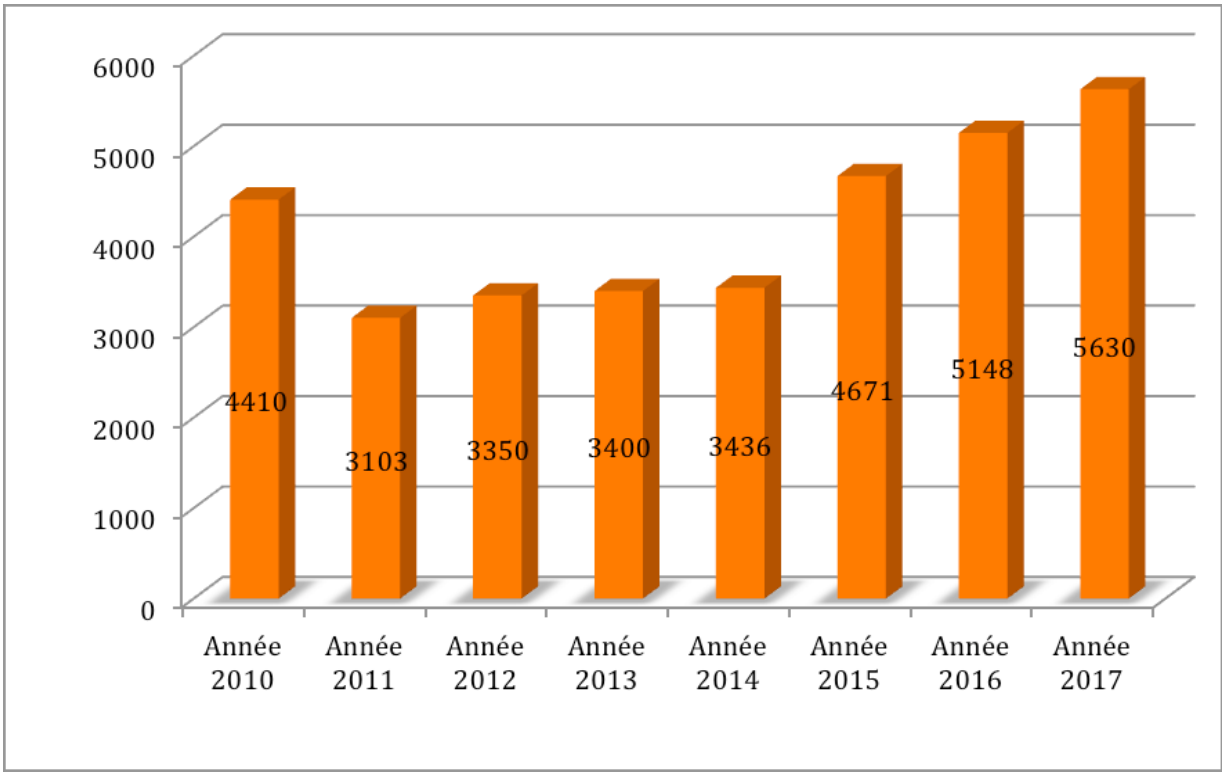

COMPARATIF DES HEURES D'EXERCICE PAR ANNEE

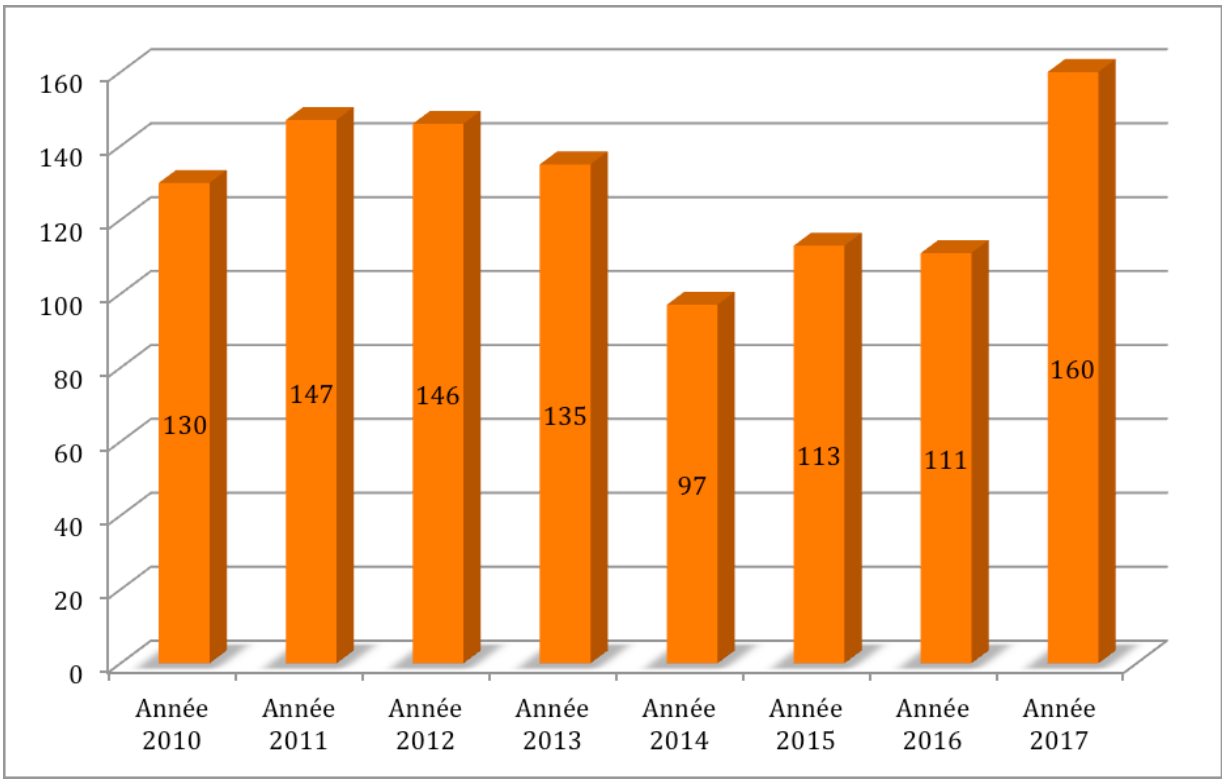

TÉLÉTHON 2017

Comme chaque année, les sapeurs du SDIS les Salines ont pris part à cette noble et belle cause.

AUTRES ACTIVITES

Les membres du SDIS ont été engagés pour la sécurité lors de la manifestation du 1er août.
Surveillance des manifestations du 1er août.
Pour un total de 144 heures.
Règlement des affaires courantes entre le commandant et la QM.
Séances mensuelles de l'Etat-major.
Séances durant l'année avec le CODIR.
Séances durant l'année de coordination des sites.
Séances avec l'ECA.
Séances des délégués de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers.
Commission des avalanches avec la Commune de Bex.

FVSP
(Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers)

Le 110ème concours cantonal annuel a été organisé par le SDIS de RégionVenoge les 5 et 6 mai 2017 avec la participation de cinq équipes moto-pompe (plaine et montagne) et une équipe tonne-pompe ainsi que plusieurs participants au Gymkhana.

Tonne-pompe montagne A	3ème
Moto-pompe plaine A Auto	5ème
Moto-pompe plaine C Trad	2ème avec mention très bien
Moto-pompe montagne B Trad	2ème avec mention bien
Gymkhana 41 et plus :	3ème Valterio Roberto
	3ème Joel Ravedoni
Gymkhana jusqu'à 30 :	3ème Lucien Schaad
	3ème Nicolas Schaad
	7ème Mathieu Borloz
	7ème Freymond Antoine
	11ème Raphael Pittier
	11ème Loic Frachebourd

Ces excellents résultats sont la suite de nombreux exercices en plus des exercices courants du SDIS qui sont exécutés bénévolement. Ces entraînements pour ces différents concours cantonaux et régionaux apportent une réelle plus-value pour la formation de nos intervenants. L'ensemble de l'Etat-major tient à remercier et à féliciter les différentes personnes qui sont à la tête de ce groupe.

CONCLUSION

Nous sommes au terme de cette année 2017 qui fête ses 10 ans d'activité !

Nos deux nouveaux chefs de site d'Ollon et Bex arrivent au terme de leur première année. Ils se sont vite rendus compte que la vie des membres de l'Etat-major n'est pas de tout repos. Je tiens en mon nom et celui de l'Etat-major à les remercier de leur bonne humeur et de leur excellent travail effectué tout au long des diverses séances qui se sont déroulées, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Etat-major.

J'aimerais aussi mentionner que David Roulet, remplaçant du commandant, arrive au terme de sa première année. David est une personne de confiance, il fait un excellent travail et on peut toujours compter sur lui.

Après une année de travail avec les nouveaux Municipaux, je tiens à les remercier pour leur écoute et l'excellente collaboration.

Je voudrais remercier tous les cadres et les sapeurs pour l'excellent travail accompli sans relâche pendant l'année. Merci à tous les nouveaux membres qui ont accepté de nouvelles responsabilités dans le corps des sapeurs-pompiers. C'est encourageant de voir qu'il y a encore des personnes motivées.

Je tiens également à remercier les différents partenaires communaux pour leur collaboration lors de nos différentes rencontres.

Merci à tous de votre confiance, j'espère avoir su répondre à vos attentes.

SERVICES INDUSTRIELS

SERVICE DES EAUX

En complément de l'entretien courant du réseau, des réservoirs et des installations, le service des eaux a été sollicité sur plusieurs chantiers, dont notamment :

- la pose de 200m de conduite PE dn 90 pour l'alimentation des nouveaux vestiaires du foot ;

- la pose de 310 m de conduite PE dn 50 pour permettre le rinçage des véhicules au garage communal des Posses ;

- équipement de plusieurs parcelles au chemin de Vuarrens, par la pose d'une conduite en fonte dn100mm sur 27m;

- pose d'une nouvelle conduite d'adduction à La Vare, PE dn 40mm sur 1350m ;

- modification de tracé d'une conduite existante aux Posses, en vue d'une nouvelle construction ;

- remplacement d'une conduite en Eternit à la route du Stand, Fonte dn 150mm sur 140m ;

- pose de 3 nouvelles vannes sur le chemin des Râpes, en prévision des prochains travaux d'assainissement du coupe-pression du Léderrey ;

- Julien-Gallet, remplacement d'une ancienne conduite en acier dn 80 par de la fonte dn 125mm sur 60m ;

- pose de 3 nouvelles vannes devant le stand de tir des Posses.

Le service des eaux a aussi :

- procédé aux relevés des piézomètres et forages de Solalex durant l'ensemble de l'année ;
- contrôlé et entretenu les coupe-pressions, les purges et les réservoirs ;
- déplacé et révisé des bornes hydrantes ;
- entretenu l'installation à ultra-violets à Anzeindaz ;
- relevé systématiquement les fuites du réseau à Bex ;
- ouvert et fermé les installations d'arrosage des vignes ;
- ouvert, entretenu et fermé les fontaines.

Le service a été également sollicité pour :

- l'entretien du réseau de défense incendie de l'Arzillier ;
- la participation à l'information auprès des élèves pour la journée de l'eau ;
- la détection de plus de 30 conduites privées et la réparation de 24 fuites sur le réseau et sur des embranchements privés ;
- l'entretien et les réparations diverses dans les bâtiments communaux.

Le service a également effectué plus de 110 opérations relatives aux compteurs d'eau (pose de nouveaux compteurs avec radio, échange de compteurs bloqués et nouvelles concessions).

STEP

Sur cette année, nous avons effectué 51 analyses et le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) a procédé à 12 contrôles donnant des résultats conformes à la législation (hormis quelques soucis dans l'année).

Nous avons aussi fait analyser nos boues par le laboratoire Sol-Conseil ; les rejets des métaux lourds sont en conformité avec la législation.

RÉSEAU

Le curage ponctuel du réseau a été effectué selon le plan de rotation, mais d'autres interventions d'urgence ont été nécessaires. Contrôles des STAP (station de pompage) et des déversoirs. Nous avons effectué 3 analyses pour la mini STEP de Pont-de-Nant, une analyse chez M. Curchod et M. Mosser (mini - STEP) et 3 analyses ont été effectuées pour ILS.

Un système de localisation « homme–mort » a été mis en place pour assurer la sécurité du personnel travaillant sur le site. Une alerte par sms a également été mise en place.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Bex (art. 100)

le Conseil communal de Bex :

- ayant pris connaissance des comptes 2017 présentés par la Municipalité ;
- ayant entendu le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2017 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Au nom de la Municipalité

Le syndic : P. Rochat

Le secrétaire : A. Michel

FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2017

Voir annexes